

19

**SANTÉ
ET SERVICES
SOCIAUX**

ASSISTANCE DENTAIRE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5144

la **FORMATION**
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

Québec 

ASSISTANCE DENTAIRE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5144

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

ASSISTANCE DENTAIRE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5144

Novembre 1994

Le programme *Assistance dentaire*,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier d'

**ASSISTANTE DENTAIRE,
ASSISTANT DENTAIRE.**

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9495-0341

ISBN : 2-550-09816-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

Remerciements

La production du présent document a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes, qui ont participé à la définition des objets de formation ou à l'élaboration du programme *Assistance dentaire*.

Du milieu du travail

Dr Claude Beaulieu
Saint-Jérôme

Dr Carl Benoît
Montréal

Dr Micheline Blain
Montréal

Dr Aldo Camarda
Université de Montréal

Hélène Collard
Clinique dentaire Germain Gagnon, Chicoutimi

Dr Jacques DeBlois
Sainte-Foy

Josée Falardeau
Clinique dentaire Darveau, DeBlois et Tardif, Sainte-Foy

Dr Paul Germain
Verdun

Suzie Gosselin
Clinique dentaire Bouchard et Robitaille, Beauport

Lyne Grégoire
Centre dentaire Carrefour Santé, Sherbrooke

Dr Roger Grégoire
Montréal

Marie-Lyne Jean
Clinique dentaire Martin Lemay, Trois-Rivières

Chantal Larivée
Centre dentaire Ginette Martin, Montréal

Katleen McCarvill
Clinique dentaire Basque, Gagnon, Fecteau, Martel et Blais
Jonquière

Maryse Milton
Clinique dentaire Sylvain Tremblay, Montréal

Dr André Paré
Montréal

Dr Pierre Robitaille
Beauport

Lucie Simard
Université de Montréal

Dr Marc Valiquette
Montréal

Raymonde Vallée
Clinique dentaire Marleau et Associés, Gatineau

Du milieu de l'éducation

Joanne Bergeron
Commission scolaire de Brossard

Thérèse Drolet
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Carole Gaudet
Commission des écoles catholiques de Montréal

Louise Godin
Commission des écoles catholiques de Montréal

Jeannine Lauzon
Commission scolaire Outaouais-Hull

Anne-Josée Lemieux
Commission des écoles catholiques de Montréal

Christiane Prigent
Commission scolaire de Brossard

Lucie Saint-Jacques
Commission scolaire de Charlesbourg

Lise Tanguay
Commission scolaire de Brossard

Diane Tardif
Commission des écoles catholiques de Montréal

Équipe de production

Conception et rédaction

Yvonne Pratte-Beaudoin
Conseillère technique

Éditique

Odile Béland
Agente de secrétariat

Coordination

Ghislaine Gaudreau
Responsable du secteur Santé

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du Ministère

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2 BUTS DE LA FORMATION	9
3 COMPÉTENCES	11
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX	15
5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	17
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	17
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	18

Deuxième partie

Première session

MODULE 1 : SITUATION PAR RAPPORT AU MÉTIER ET À LA DÉMARCHE DE FORMATION	23
MODULE 2 : NOTIONS D'ANATOMIE BUCCO-DENTAIRE	27
MODULE 3 : LÉSIONS ET MALADIES BUCCO-DENTAIRES	31
MODULE 4 : HYGIÈNE ET ASEPSIE	35
MODULE 5 : NOTIONS DE PHARMACOLOGIE	41
MODULE 6 : TRAITEMENTS BUCCO-DENTAIRES	45
MODULE 7 : MATÉRIAUX DENTAIRES	49
MODULE 8 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	55
MODULE 9 : PREMIERS SOINS	59
MODULE 10 : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE	65

Deuxième session

MODULE 11 : ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE	69
MODULE 12 : PRÉPARATION DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE AUX DIVERS TRAITEMENTS DENTAIRES	73
MODULE 13 : ASSISTANCE AU FAUTEUIL EN DENTISTERIE OPÉRATOIRE	79
MODULE 14 : TÂCHES ADMINISTRATIVES	83
MODULE 15 : TÂCHES LIÉES À LA PRÉVENTION ET À LA PLANIFICATION DES TRAITEMENTS	89
MODULE 16 : DÉMARCHE DE RECHERCHE D'UN EMPLOI	97

Troisième session

MODULE 17 : TECHNIQUES DE LABORATOIRE DENTAIRE	101
MODULE 18 : ASSISTANCE AU FAUTEUIL EN SPÉCIALITÉS	107
MODULE 19 : EXÉCUTION DES TÂCHES DU MÉTIER EN DENTISTERIE OPÉRATOIRE, EN ORTHODONTIE ET EN PÉDODONTIE	111
MODULE 20 : EXÉCUTION DES TÂCHES DU MÉTIER EN CHIRURGIE DENTAIRE ET EN PROSTHODONTIE	117

Quatrième session

MODULE 21 : EXÉCUTION DES TÂCHES DU MÉTIER EN ENDODONTIE ET EN PARODONTIE	121
MODULE 22 : EXÉCUTION DE L'ENSEMBLE DES TÂCHES DU MÉTIER EN CABINET DENTAIRE	125

Tableaux

TABLEAU I : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ASSISTANCE DENTAIRE	13

FÉMININ - MASCULIN

Le présent document s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes. Cependant, comme la très grande majorité des personnes qui exercent le métier à l'étude et qui l'enseignent sont des femmes, seul le genre féminin est utilisé dans le document pour désigner ces personnes, afin d'alléger la lecture.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Assistance dentaire* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par sessions. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le programme *Assistance dentaire* conduit au diplôme d'études professionnelles. L'une ou l'autre des conditions suivantes permettent l'accès à ce programme :

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires.
- Être âgée d'au moins 16 ans et avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, langue seconde et mathématique, ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents reconnus conformément aux articles 232 ou 250 de la *Loi sur l'Instruction publique*.
- Être âgée d'au moins 18 ans et posséder les préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la *Loi sur l'Instruction publique*.

Cependant, à cause des exigences du marché du travail, on devra accorder la préférence aux personnes ayant plus de 18 ans et possédant un diplôme d'études secondaires. L'admission à ce programme est contingente.

La durée du programme est de 1500 heures, dont 870 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 630 à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15) et comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en quatre sessions : les trois premières sont de 450 heures et la quatrième, de 150 heures.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des données essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensorimotrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Assistance dentaire

Code du programme : 5144

Nombre de modules : 22

Durée en heures : 1500

Valeur en unités : 100

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
254412	1. Situation par rapport au métier et à la démarche de formation	30	2
254424	2. Notions d'anatomie bucco-dentaire	60	4
254433	3. Lésions et maladies bucco-dentaires	45	3
254443	4. Hygiène et asepsie	45	3
254452	5. Notions de pharmacologie	30	2
254464	6. Traitements bucco-dentaires	60	4
254475	7. Matériaux dentaires	75	5
254482	8. Santé et sécurité au travail	30	2
254492	9. Premiers soins	30	2
254503	10. Communication et travail d'équipe	45	3
.....			
254511	11. Éthique professionnelle	15	1
254527	12. Préparation du matériel nécessaire aux divers traitements dentaires	105	7
254538	13. Assistance au fauteuil en dentisterie opératoire	120	8
254545	14. Tâches administratives	75	5
254558	15. Tâches liées à la prévention et à la planification des traitements	120	8
254561	16. Démarche de recherche d'un emploi	15	1
.....			
254578	17. Techniques de laboratoire dentaire	120	8
254588	18. Assistance au fauteuil en spécialités	120	8
254598	19. Exécution des tâches du métier en dentisterie opératoire, en orthodontie et en pédodontie	120	8
254606	20. Exécution des tâches du métier en chirurgie dentaire et en prosthodontie	90	6
.....			
254614	21. Exécution des tâches du métier en endodontie et en parodontie	60	4
254626	22. Exécution de l'ensemble des tâches du métier en cabinet dentaire	90	6

TABLEAU 1

* Une unité équivaut à 15 heures.

... La ligne pointillée signifie la fin d'une session de 450 heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Assistance dentaire*.

L'admission à ce programme est contingentée

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Assistance dentaire* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu professionnel.

Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier d'assistante dentaire

- Permettre à la personne d'exécuter correctement les tâches et les activités du métier, et d'atteindre le seuil de performance désiré dès l'entrée sur le marché du travail.
- Permettre à la personne d'évoluer adéquatement dans son milieu de travail en favorisant l'acquisition des habiletés ou des attitudes suivantes :
 - le respect des directives, des protocoles et des méthodes;
 - la capacité d'appliquer avec compétence les techniques propres à l'exercice du métier;
 - la capacité de communiquer adéquatement avec la clientèle et avec les autres membres de l'équipe dentaire;
 - le souci constant des dangers liés aux erreurs et au manque de vigilance dans l'exécution des tâches;
 - la capacité d'adaptation aux situations imprévues;
 - le respect des principes d'hygiène et d'asepsie ainsi que de l'ensemble des règles liées à la santé et à la sécurité au travail;
 - le respect des règles de l'éthique professionnelle.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- Favoriser la connaissance du marché du travail dans le domaine des soins dentaires.
- Permettre la connaissance des responsabilités et des droits inhérents à la pratique du métier.
- Permettre la compréhension du rôle de l'assistante dentaire et les limites de sa fonction.
- Permettre une intégration progressive au marché du travail.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Permettre une compréhension minimale des principes sous-jacents aux tâches exécutées.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et du sens de la discipline.
- Permettre le développement de l'initiative, du sens des responsabilités et du goût du travail bien fait.
- Permettre l'acquisition de l'habitude de s'auto-évaluer.
- Permettre le développement du goût de se renseigner sur tout ce qui se rapporte au métier.

Assurer la mobilité professionnelle

- Permettre le développement d'attitudes positives par rapport aux changements et aux situations nouvelles.
- Permettre l'acquisition de toutes les habiletés nécessaires à l'accomplissement des tâches du métier dans divers contextes de travail.
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3 COMPÉTENCES

Les compétences sur lesquelles porte le programme *Assistance dentaire* sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations, entre autres, sur la compréhension de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement nécessaires à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches et des activités propres au métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole Δ montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole \circ indique quant à lui qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une

compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La matrice des objets de formation a été conçue en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme, et à partir des tâches ainsi que des opérations définies au moment de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à sa conception influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains modules deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ASSISTANCE DENTAIRE		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)										COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX		
				Prendre connaissance des données du dossier ou des directives	Planifier son travail	Préparer l'aire de travail et le matériel	Accueillir la cliente ou le client	Exécuter les tâches liées à l'intervention	Compléter le dossier	Donner des conseils	Assurer le suivi	Entretien du matériel, l'équipement et les aires de travail	Appliquer des notions d'anatomie bucco-dentaire	Appliquer des notions sur les lésions et les maladies bucco-dentaires	Appliquer des principes et des procédés d'hygiène et d'asepsie	Appliquer des notions de pharmacologie	Appliquer des notions sur les traitements bucco-dentaires	Appliquer des notions sur les matériaux dentaires	Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail	Appliquer les techniques de premiers soins	Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe	Appliquer les règles de l'éthique professionnelle	Préparer le matériel nécessaire aux divers traitements dentaires	Exécuter des tâches administratives	Planifier sa démarche de recherche d'un emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS
NUMÉROS	NUMÉROS																									
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T																								13
	DURÉE		h																							630
1	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	S	30																							
13	Appliquer les techniques d'assistance au fauteuil en dentisterie opératoire	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△	▲	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	
15	Exécuter des tâches liées à la prévention et à la planification des traitements	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△	▲	●	●	●		●	●	○	●	●	●	●	●	●	
17	Appliquer des techniques de laboratoire dentaire	C	120	▲	▲	▲	▲				△	▲	●	○	●		○	●	○	○			●			
18	Appliquer les techniques d'assistance au fauteuil en spécialités	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△	▲	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	
19	Exécuter les tâches du métier en dentisterie opératoire, en orthodontie et en pédodontie	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	
20	Exécuter les tâches du métier en chirurgie dentaire et en prosthodontie	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	
21	Exécuter les tâches du métier en endodontie et en parodontie	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	
22	Exécuter l'ensemble des tâches du métier en cabinet dentaire	S	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	
NOMBRE D'OBJECTIFS		9																								22
DURÉE DE LA FORMATION			870																							1500

T : Type d'objectif
 • Comportement (C)
 • Situation (S)
 h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus
 Entre les compétences générales et les compétences particulières

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Assistance dentaire* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation.
- Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe.
- Appliquer les règles de l'éthique professionnelle.
- Planifier sa démarche de recherche d'un emploi.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'application de mesures préventives en milieu de travail

- Appliquer des principes et des procédés d'hygiène et d'asepsie.
- Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail.
- Appliquer les techniques de premiers soins.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la compréhension des principes sous-jacents aux tâches du métier

- Appliquer des notions d'anatomie bucco-dentaire.
- Appliquer des notions sur les lésions et les maladies bucco-dentaires.

- Appliquer des notions de pharmacologie.
- Appliquer des notions sur les traitements bucco-dentaires.
- Appliquer des notions sur les matériaux dentaires.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'exécution des tâches du métier

- Exécuter des tâches administratives.
- Préparer le matériel nécessaires aux divers traitements dentaires.
- Appliquer les techniques d'assistance au fauteuil en dentisterie opératoire.
- Exécuter des tâches liées à la prévention et à la planification des traitements.
- Appliquer des techniques de laboratoire dentaire.
- Appliquer les techniques d'assistance au fauteuil en spécialités.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'exécution des tâches du métier dans des conditions réelles de travail

- Exécuter les tâches du métier en dentisterie opératoire, en orthodontie et en pédodontie.
- Exécuter les tâches du métier en chirurgie dentaire et en prosthodontie.
- Exécuter les tâches du métier en endodontie et en parodontie.
- Exécuter l'ensemble des tâches du métier en cabinet dentaire.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences, conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en fonction d'un comportement ou d'une situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'une personne à une autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement nécessaires* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages relatifs aux savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages relatifs à la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages *directement nécessaires* à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages à l'intérieur d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier si elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages à l'intérieur d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
 - une phase d'information;
 - une phase d'exécution, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION PAR RAPPORT AU MÉTIER ET À LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 254412

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence particulière permettant de **se situer par rapport au métier et à la démarche de formation** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre la démarche de formation.
- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer, au moyen de visites et de rencontres, sur l'organisation de la médecine dentaire au Québec : historique; évolution; spécialités; types d'établissements où elle se pratique; équipe dentaire et rôle de chacun des membres; corporations et associations professionnelles, etc.
- S'informer, au moyen d'une rencontre avec une personne du milieu (dentiste ou assistante) et de la présentation d'une vidéo, sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de l'assistance dentaire : tâches du métier, exigences du métier pour ce qui est de la santé, des habiletés, des attitudes, des connaissances, de la personnalité et des responsabilités; perspectives d'emploi et de rémunération; critères de sélection des candidates; possibilités d'avancement, etc. Prendre des notes.
- Rédiger un résumé de l'information reçue au moment des visites et des rencontres, et indiquer si cette information correspond à sa perception initiale du milieu et du métier.
- En utilisant le résumé rédigé, participer à une discussion de groupe sur l'organisation et les conditions de travail en cabinet dentaire ainsi que sur les exigences du métier d'assistante dentaire.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer, au moyen d'une rencontre et d'une recherche en sous-groupe, sur le projet de formation : contenu et durée du programme d'études; démarche de formation; modes d'évaluation; sanction des études. Prendre des notes.
- En utilisant les notes prises et les renseignements recueillis, participer à une discussion de groupe sur le contenu du programme au regard du métier et de ses exigences.

PHASE 3 : Évaluation du choix de son orientation professionnelle

- Analyser individuellement ses goûts ainsi que ses aptitudes en matière de travail, et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier d'assistante dentaire.
- Rédiger un résumé de son analyse en précisant les aspects de sa personnalité qui sont compatibles et ceux qui sont incompatibles avec la pratique du métier d'assistante dentaire. Par la suite, énumérer dans ce résumé les raisons qui ont motivé le choix de son orientation professionnelle.
- Rencontrer l'enseignante dans le but de réévaluer avec elle son choix d'orientation professionnelle à la lumière des résultats de son analyse.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mettre à la disposition des élèves tout le matériel nécessaire à la tenue des activités, notamment celui ayant trait au projet de formation (programme d'études, rapport d'analyse de situation de travail, définitions, etc.).
- Choisir, pour les visites, des établissements représentatifs des principaux milieux de travail où l'on trouve des assistantes dentaires en fonction.
- Encadrer les activités de groupe et de sous-groupe de façon à éviter les pertes de temps.
- Recueillir les notes prises au moment des activités ainsi que les résumés, de façon à pouvoir évaluer la participation de l'élève.
- S'assurer que la vision du métier présentée par les personnes invitées est juste et objective.
- Susciter les questions et encourager l'expression individuelle.
- Faire ressortir l'importance d'une évaluation honnête et objective de son choix d'orientation professionnelle.
- Fournir un soutien éclairé et objectif à l'élève au moment de l'évaluation de son orientation professionnelle.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Manifeste de l'intérêt au moment des visites, des rencontres et de la présentation de la vidéo.
 - Recueille de l'information sur la majorité des sujets traités.
 - Rédige le résumé demandé.
 - Participe activement à la discussion.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :**
- Participe activement à la rencontre ainsi qu'au travail de recherche en sous-groupe et prend des notes.
 - Exprime sa perception de la formation par rapport aux exigences du métier.
- PHASE 3 :**
- Effectue sérieusement l'analyse demandée.
 - Rédige le résumé demandé.
 - Accepte de discuter du choix de son orientation professionnelle avec l'enseignante.

MODULE 2 : NOTIONS D'ANATOMIE BUCCO-DENTAIRE

Code : 254424

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des notions d'anatomie bucco-dentaire** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- En se limitant aux notions nécessaires à la compréhension des soins donnés en médecine dentaire.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations, des localisations et des distinctions.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les principales structures osseuses et musculaires de la tête ayant une relation avec l'anatomie bucco-dentaire.
- B. Relier la sensibilité bucco-dentaire à l'innervation faciale.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Localisation des principaux os de la tête et de leurs articulations.
- Reconnaissance des composantes des maxillaires inférieur et supérieur.
- Localisation des muscles de la mastication ainsi que de leur point d'origine et d'insertion.
- Association des muscles de la mastication à leur rôle particulier.
- Localisation des ramifications du nerf trijumeau.
- Association de la branche appropriée du nerf trijumeau à la sensibilité de chaque groupe de dents et des tissus environnants.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Associer l'anatomie des différentes structures de la cavité buccale à leurs fonctions respectives.

- D. Reconnaître les éléments structuraux des dents et de l'appareil qui les supporte.

- E. Résumer le processus de développement des dents.

- F. Effectuer la classification des dents.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Localisation des glandes salivaires et de leur canal excréteur.
- Désignation des fonctions de la salive.
- Reconnaissance des différentes parties de la langue, du vestibule et du palais.
- Désignation du rôle respectif de la langue, du vestibule et du palais.

- Association des tissus dentaires à leurs caractéristiques.
- Reconnaissance des différentes parties de la dent.
- Reconnaissance des structures de l'appareil de support des dents.
- Association des divers types de fibres péri-dentaires à leur rôle particulier.
- Localisation des différentes parties des gencives et de la muqueuse palatine.

- Association des tissus dentaires aux tissus embryonnaires responsables de la formation des dents.
- Reconnaissance des différentes étapes de formation des dents.
- Détermination de l'âge correspondant aux diverses périodes d'éruption des dents primaires et des dents permanentes.
- Reconnaissance des caractéristiques d'une occlusion normale.
- Reconnaissance des anomalies de développement des dents les plus courantes et de leurs conséquences.

- Reconnaissance de chaque type de dent par sa morphologie et par ses racines.
- Association du rôle de chaque type de dent à ses caractéristiques morphologiques.
- Reconnaissance des différentes surfaces des dents.
- Regroupement des dents par quadrant selon la nomenclature internationale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : anatomie, physiologie, embryologie, histologie, morphologie.
2. Décrire la structure de la cellule et le rôle du noyau.
3. Reconnaître les plans du corps humain.
4. Reconnaître et indiquer le rôle des tissus suivants : épithélial, conjonctif, nerveux, osseux, cartilagineux, musculaire.
5. Désigner les composantes et les grandes fonctions de chacun des systèmes de l'organisme : musculo-squelettique, nerveux, circulatoire, respiratoire, digestif, urinaire, endocrinien, reproducteur.

Avant d'apprendre à distinguer les principales structures osseuses et musculaires de la tête ayant une relation avec l'anatomie bucco-dentaire (A) :

6. Définir l'articulation et son rôle.

Avant d'apprendre à associer l'anatomie des différentes structures de la cavité buccale à leurs fonctions respectives (C) :

7. Nommer les divers types de glandes.
8. Faire la distinction entre une glande endocrine, une glande exocrine et une glande mixte.
9. Définir le pH.

Avant d'apprendre à résumer le processus de développement des dents (E) :

10. Définir l'ectoderme, le mésoderme et l'endoderme.
11. Indiquer le sens des préfixes et des suffixes suivants : hypo, sur, micro, macro, exo, genèse.

MODULE 3 : LÉSIONS ET MALADIES BUCCO-DENTAIRES

Code : 254433

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur les lésions et les maladies bucco-dentaires
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En se limitant aux notions nécessaires à l'exercice du métier.
- Au moyen d'illustrations, de diapositives et, s'il y a lieu, de mises en situation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations.
- Bien-fondé des associations et des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Décrire le processus de la carie dentaire.

B. Distinguer les principales lésions de la pulpe dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation des différentes étapes d'évolution de la carie dentaire et des phénomènes propres à chacune d'elles.
- Illustration, sur odontogramme, des différentes classes de cavités selon les abréviations qui les désignent
- Désignation des causes, des conséquences et des moyens de prévention de la carie dentaire.
- Reconnaissance des lésions de la pulpe dentaire les plus courantes.
- Désignation des causes, des conséquences et des moyens de prévention des lésions de la pulpe dentaire.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Distinguer les principales affections de la muqueuse buccale.

- D. Distinguer les principales affections du parodonte.

- E. Relier les modifications morphologiques des tissus durs de l'appareil masticateur à leurs causes.

- F. Reconnaître les signes de dysfonctionnement de l'articulation temporo-mandibulaire.

- G. Relier des maladies systémiques à la santé bucco-dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des affections de la muqueuse buccale les plus courantes.
- Reconnaissance des causes, des conséquences et des moyens de prévention des principales affections de la muqueuse buccale.

- Reconnaissance des affections du parodonte les plus courantes.
- Désignation des signes d'alvéolite, de parodontite, de résorption osseuse et de fracture.
- Désignation des causes, des conséquences et des moyens de prévention des affections des gencives et de l'appareil de soutien des dents.

- Désignation de modifications causées par de mauvaises habitudes orales.
- Reconnaissance d'altérations des dents de nature chimique ou mécanique.
- Association des différentes classes de malocclusion à une anomalie de développement du profil facial.
- Désignation des causes et des conséquences d'une dent incluse et d'un torus.

- Désignation des principaux signes de dysfonctionnement de l'articulation temporo-mandibulaire.

- Association d'affections bucco-dentaires à des maladies systémiques courantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Indiquer le sens des préfixes et des suffixes suivants : hypo, hyper, péri, infra, rétro, pyo, pro, ose, ome, ite, plasie, émie, ase.
2. Reconnaître les lésions suivantes : papule, macule, vésicule, pustule, nodule, hématome, tumeur, granulome, ecchymose.
3. Rappeler la structure anatomique de la dent.

Avant d'apprendre à distinguer les principales lésions de la pulpe dentaire, de la muqueuse buccale et du parodonte (B, C, D) :

4. Rappeler les caractéristiques de la pulpe dentaire, de la muqueuse buccale et du parodonte.
5. Associer chacun des groupes d'affections suivantes à la structure anatomique atteinte : hyperémie, pulpite, abcès périapical, granulome, kyste radiculaire; herpès, aphte, chéilose, hyperplasie, stomatite, candidose, ulcère, hyperkératose, leucoplasie, lithiase, hypertrophie; gingivite, poche parodontale, abcès périodontal, fistule, péricoronarite, gona, épulis, pyorrhée; alvéolite, parodontite, résorption osseuse, fracture.

Avant d'apprendre à relier les modifications morphologiques des tissus durs de l'appareil masticateur à leurs causes (E) :

6. Décrire les habitudes suivantes : bruxisme; succion de la langue, des doigts et du pouce; déglutition infantile, respiration buccale.
7. Définir les termes suivants : surplomb, rotation, migration, labioposition, linguoposition, articulé.
8. Définir les termes suivants : prognathisme, rétrognathisme, fissure palatine, fissure labiale.

Avant d'apprendre à relier des maladies systémiques à la santé bucco-dentaire (G) :

9. Définir les états pathologiques suivants : anémie, leucémie, diabète, paralysie, épilepsie, syndrome d'immunodéficience acquise (sida), syphilis, tuberculose.

MODULE 4 : HYGIÈNE ET ASEPSIE

Code : 254443

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des principes et des procédés d'hygiène et d'asepsie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Au moyen de mises en situation, lorsqu'il y a lieu.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations.
- Bien-fondé des associations et des distinctions.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Établir un lien entre les micro-organismes et les maladies transmissibles les plus courantes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des voies d'accès, des modes de transmission et des facteurs de prolifération des micro-organismes.
- Association de maladies transmissibles courantes aux voies d'accès et aux modes de transmission des micro-organismes.
- Reconnaissance des signes locaux et systémiques de l'infection.
- Reconnaissance d'habitudes de vie susceptibles d'augmenter la résistance de l'organisme à l'infection.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Reconnaître les mesures d'hygiène personnelle et professionnelle à appliquer en cabinet dentaire.

- C. Relier les méthodes de contrôle de la contamination à l'entretien des aires de travail, de l'équipement et du matériel.

- D. Appliquer des procédés de nettoyage et de désinfection.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des mesures d'hygiène personnelle que doit appliquer l'assistante dentaire dans l'exercice de ses fonctions.
- Détermination de précautions universelles appropriées à des situations de vie professionnelle et des raisons qui en justifient l'application.
- Association des divers types de gants à leurs caractéristiques et à leur utilisation.

- Détermination du mode d'entretien approprié :
 - aux aires de travail (comptoir, cubicules, etc.);
 - à l'unité dentaire (chaises, plateau, tuyaux de succion rapide et lente, lampe, crachoir, filtres);
 - aux instruments et accessoires utilisés en salle de traitement;
 - aux appareils et accessoires de laboratoire (meules, vibreur, moteur);
 - aux appareils et aux accessoires utilisés pour la radiographie.

- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Choix approprié des produits en fonction du type d'équipement ou de matériel.
- Respect des instructions du fabricant en ce qui a trait à la préparation et à l'utilisation des produits ainsi qu'à l'ordre des étapes du nettoyage et de la désinfection.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Appliquer des procédés de stérilisation au moyen de divers types d'appareils.

F. Appliquer la réglementation relative aux déchets biomédicaux.

G. Reconnaître les responsabilités de la ou du dentiste et de l'assistante dans le contrôle de la contamination en cabinet dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Exécution adéquate du nettoyage en fonction des instruments et des accessoires à stériliser.
- Exécution adéquate de la lubrification de la turbine et de la pièce à main avant la stérilisation.
- Emballage et scellement appropriés des instruments et des accessoires, lorsqu'il y a lieu.
- Disposition adéquate des instruments et des accessoires dans le plateau ou dans l'appareil.
- Ajustement adéquat de la température et de la durée de stérilisation en fonction du type d'appareil utilisé.
- Rangement approprié, au moment opportun, du matériel stérilisé.

- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Reconnaissance des déchets biomédicaux soumis à la réglementation en vigueur.
- Application adéquate de mesures prescrites par la réglementation en vigueur :
 - utilisation des contenants appropriés;
 - étiquetage adéquat;
 - exécution de la stérilisation des déchets à éliminer ou à entreposer;
 - inscription et compilation des données du rapport de gestion des déchets biomédicaux.

- Désignation des responsabilités respectives de la ou du dentiste et de l'assistante.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : hygiène, asepsie, contamination, contagion, épidémie, prévention, prophylaxie.

Avant d'apprendre à établir un lien entre les micro-organismes et les maladies transmissibles les plus courantes (A) :

2. Définir les termes suivants : micro-organisme, microbe, pathogène, flore bactérienne, voies d'accès, modes de transmission.
3. Définir les termes suivants : bactérie, virus, champignon, parasite.
4. Expliquer sommairement le rôle du système immunitaire dans l'organisme.
5. Expliquer ce qu'on entend par «hygiène de vie».

Avant d'apprendre à reconnaître les mesures d'hygiène personnelle et professionnelle à appliquer en cabinet dentaire (B) :

6. Définir la chaîne de contamination.
7. Faire la distinction entre l'hôte, le porteur de germes et le vecteur.
8. Faire la distinction entre le nettoyage, la désinfection et la stérilisation.
9. Définir l'objectif des précautions universelles préconisées par le Bureau canadien de l'épidémiologie des maladies transmissibles du Laboratoire de lutte contre la maladie.
10. Définir les termes suivants : antigène, anticorps, vaccin, symptomatique, asymptomatique.
11. Associer la vaccination aux mécanismes de défense de l'organisme.
12. Décrire l'attitude à adopter relativement au contrôle de la contamination en cabinet dentaire.

Avant d'apprendre à relier les méthodes de contrôle de la contamination à l'entretien des aires de travail, de l'équipement et du matériel (C) :

13. Décrire la salle de traitement dentaire et ses composants.
14. Décrire les composants de l'aire de radiologie et du laboratoire.
15. Reconnaître les grandes classes d'instruments et d'accessoires utilisés en cabinet dentaire.

Avant d'apprendre à appliquer des procédés de nettoyage et de désinfection (D) :

16. Reconnaître les caractéristiques des diverses catégories de produits de nettoyage et de désinfection utilisés en cabinet dentaire et leurs noms commerciaux.
17. Expliquer l'importance de respecter les instructions du fabricant dans l'utilisation des produits de nettoyage et de désinfection.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des procédés de stérilisation au moyen de divers types d'appareils (E) :

18. Comparer les différents types d'appareils de stérilisation : à chaleur sèche, autoclave (à vapeur d'eau, à vapeur d'alcool), statim, stérilisateur à billes, bassin de trempage.
19. Reconnaître les différents produits de stérilisation utilisés en cabinet dentaire et en indiquer les avantages ainsi que les désavantages.
20. Décrire le mode de vérification de l'efficacité de la stérilisation et en justifier l'importance.
21. Justifier la lubrification de la turbine et de la pièce à main avant la stérilisation.

Avant d'apprendre à appliquer la réglementation relative aux déchets biomédicaux (F) :

22. Faire la distinction entre les déchets biomédicaux anatomiques et nonanatomiques au sens du *Règlement sur les déchets biomédicaux de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q-2)*.
23. Reconnaître les aspects de la réglementation sur les déchets biomédicaux s'appliquant en cabinet dentaire.

MODULE 5 : NOTIONS DE PHARMACOLOGIE

Code : 254452

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de pharmacologie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En se limitant aux notions jugées nécessaires à la pratique du métier.
- Au moyen d'une variété de médicaments et d'illustrations représentant les formes pharmaceutiques habituellement utilisées en cabinet dentaire.
- Au moyen de mises en situation, lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des interprétations.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les éléments de lois s'appliquant à la prescription, à l'utilisation et à l'administration des médicaments.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des catégories de personnes autorisées par la *Loi sur la pharmacie* à prescrire et à utiliser des médicaments dans l'exercice de leurs fonctions.
- Désignation des personnes autorisées par la *Loi médicale* à administrer des médicaments.
- Reconnaissance des restrictions imposées aux dentistes par la *Loi sur les dentistes* relativement à la prescription de médicaments.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Reconnaître les principaux médicaments utilisés en médecine dentaire et leurs effets.

C. Établir un lien entre les voies d'administration, les formes pharmaceutiques et l'action des médicaments.

D. Reconnaître le mode d'utilisation des anesthésiques locaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association à leurs noms commerciaux des principaux médicaments utilisés dans chacun des groupes suivants :
 - antibiotiques;
 - antifongiques;
 - analgésiques;
 - anti-inflammatoires;
 - anesthésiques;
 - anxiolytiques et sédatifs;
 - hémostatiques.
- Reconnaissance des effets recherchés et des effets secondaires des principaux médicaments de chacun des groupes.
- Reconnaissance de facteurs de variation des effets des médicaments.
- Reconnaissance des effets secondaires des médicaments.
- Reconnaissance des interactions les plus graves et les plus courantes de médicaments utilisés en médecine dentaire avec des médicaments fréquemment utilisés par la clientèle.

- Reconnaissance des diverses formes pharmaceutiques et des voies d'administration des médicaments utilisés en médecine dentaire.
- Reconnaissance des avantages et des inconvénients propres à chacune des voies d'administration et aux diverses formes pharmaceutiques des médicaments.
- Association des voies d'administration aux principaux médicaments utilisés en médecine dentaire.

- Reconnaissance des critères de choix de l'anesthésique.
- Détermination du site d'injection en fonction de l'anatomie bucco-dentaire et du traitement.
- Désignation de facteurs qui influent sur le temps d'induction et la durée de l'anesthésie.
- Reconnaissance des signes de complications de l'anesthésie.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- E. Interpréter des abréviations pharmaceutiques.

- F. Reconnaître les précautions à prendre en cabinet dentaire relativement à la médication.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation adéquate des abréviations relatives à la forme, à la posologie, au moment et au mode d'administration des médicaments utilisés en cabinet dentaire.

- Reconnaissance des éléments d'information devant apparaître au dossier relativement à la médication.
- Reconnaissance des éléments d'information à rappeler à la clientèle relativement à la médication.
- Désignation des signes généraux d'abus de médicaments et de drogues.
- Désignation des précautions relatives à la conservation des médicaments et aux dates de péremption.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : pharmacologie, pharmacie, médicament, médication, ordonnance, posologie, dose, dosage, poison, narcotique.
2. Désigner les diverses origines et les diverses sources des médicaments.

Avant d'apprendre à reconnaître les principaux médicaments utilisés en médecine dentaire et leurs effets (B) :

3. Faire la distinction entre le nom générique et le nom commercial d'un médicament.
4. Expliquer ce qu'on entend par «effet recherché» et «effet secondaire» d'un médicament.
5. Faire la distinction entre un traitement thérapeutique et un traitement préventif.
6. Décrire les quatre phases d'absorption des médicaments : absorption, distribution, métabolisme, élimination.
7. Reconnaître les symptômes de l'allergie et du choc anaphylactique.

Avant d'apprendre à établir un lien entre les voies d'administration, les formes pharmaceutiques et l'action des médicaments (C) :

8. Désigner les voies directe et indirecte d'administration des médicaments.

Avant d'apprendre à reconnaître le mode d'utilisation des anesthésiques locaux (D) :

9. Définir les termes suivants : anesthésie générale, anesthésie locale, préparation injectable, préparation topique.
10. Reconnaître la composition des anesthésiques locaux.

MODULE 6 : TRAITEMENTS BUCCO-DENTAIRES

Code : 254464

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur les traitements bucco-dentaires
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En se limitant aux traitements les plus courants.
- Au moyen de mises en situation et d'études de cas, lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des distinctions.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les divers traitements de dentisterie opératoire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association des principaux traitements de dentisterie opératoire à leurs indications.
- Reconnaissance, dans l'ordre, des étapes de déroulement des traitements de restauration et des opérations faisant partie de chacune de ces étapes.
- Détermination des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées aux traitements de dentisterie opératoire.
- Reconnaissance d'incidents pouvant survenir au cours des traitements de dentisterie opératoire.
- Reconnaissance de complications post-opératoires possibles en fonction des divers traitements.
- Détermination de conseils postopératoires appropriés aux divers traitements.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Distinguer les divers traitements de prosthodontie.

C. Distinguer les divers traitements d'endodontie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association des principaux traitements de prosthodontie à leurs indications.
 - Reconnaissance, dans l'ordre, des étapes de déroulement des principaux traitements de prosthodontie et des opérations faisant partie de chacune de ces étapes.
 - Détermination des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées aux traitements de prosthodontie.
 - Reconnaissance d'incidents pouvant survenir au cours des traitements de prosthodontie.
 - Reconnaissance de complications post-opératoires possibles en fonction des divers traitements.
 - Détermination de conseils postopératoires appropriés aux divers traitements.
-
- Association des principaux traitements d'endodontie à leurs indications.
 - Reconnaissance, dans l'ordre, des étapes de déroulement des principaux traitements d'endodontie et des opérations faisant partie de chacune de ces étapes.
 - Détermination des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées aux traitements d'endodontie.
 - Reconnaissance d'incidents pouvant survenir au cours des traitements d'endodontie.
 - Reconnaissance de complications post-opératoires possibles en fonction des divers traitements.
 - Détermination de conseils postopératoires appropriés aux divers traitements.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Distinguer les divers traitements de parodontie.

E. Distinguer les divers traitements de chirurgie dentaire.

F. Distinguer les divers traitements d'orthodontie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association des principaux traitements de parodontie à leurs indications.
 - Reconnaissance, dans l'ordre, des étapes de déroulement des principaux traitements de parodontie et des opérations faisant partie de chacune de ces étapes.
 - Détermination des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées aux traitements de parodontie.
 - Reconnaissance d'incidents pouvant survenir au cours des traitements de parodontie.
 - Reconnaissance de complications post-opératoires possibles en fonction des divers traitements.
 - Détermination de conseils postopératoires appropriés aux divers traitements de parodontie.
-
- Association des principaux traitements de chirurgie dentaire à leurs indications.
 - Reconnaissance, dans l'ordre, des étapes de déroulement des principaux traitements de chirurgie dentaire et des opérations faisant partie de chacune de ces étapes.
 - Détermination des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées aux traitements de chirurgie dentaire.
 - Reconnaissance d'incidents pouvant survenir au cours des traitements de chirurgie dentaire.
 - Reconnaissance de complications post-opératoires possibles en fonction des divers traitements.
 - Détermination de conseils postopératoires appropriés aux divers traitements.
-
- Reconnaissance des divers traitements d'orthodontie en fonction des appareils ou des accessoires utilisés.
 - Détermination des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées aux traitements d'orthodontie.
 - Reconnaissance de complications conséquentes aux traitements d'orthodontie.
 - Détermination de conseils appropriés aux divers traitements d'orthodontie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : dentisterie opératoire, prosthodontie, endodontie, parodontie, chirurgie dentaire, orthodontie, pédodontie.
2. Associer les préfixes et les suffixes suivants à leur signification : ex, ostéo, tomie, ectomie, plastie.

Avant d'apprendre à distinguer les divers traitements de dentisterie opératoire (A) :

3. Définir les termes suivants : obturation, coiffage pulpaire, facettes, blanchiment, couronne.
4. Désigner les ciments dentaires de base et leur utilisation en dentisterie opératoire.

Avant d'apprendre à distinguer les divers traitements de prosthodontie (B) :

5. Définir les termes suivants : prothèse complète, prothèse partielle amovible, prothèse partielle fixe, incrustation, implant.

Avant d'apprendre à distinguer les divers traitements d'endodontie (C) :

6. Définir les termes suivants : traitement de canal, biopulpectomie, pulpotomie, pulpectomie, drainage, apectomie, obturation rétrograde.
7. Associer différents bactéricides aux interventions d'endodontie.

Avant d'apprendre à distinguer les divers traitements de parodontie (D) :

8. Définir les termes suivants : curetage, gingivectomie, gingivoplastie, greffe, jumelage, aplanissement de racines, ostéectomie, ostéoplastie.

Avant d'apprendre à distinguer les divers traitements de chirurgie dentaire (E) :

9. Définir les termes suivants : extraction, excision, ablation, frénectomie, operculectomie, alvéolectomie, implant, avulsion.
10. Désigner les médicaments généralement utilisés en chirurgie dentaire.

Avant d'apprendre à distinguer les divers traitements d'orthodontie (F) :

11. Désigner les matériaux dentaires utilisés au moment de la préparation de la surface des dents.
12. Relier les exercices myofonctionnels à la correction de mauvaises habitudes ou d'anomalies bucco-dentaires.

MODULE 7 : MATÉRIAUX DENTAIRES

Code : 254475

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des notions sur les matériaux dentaires** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation, lorsqu'il y a lieu.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations et des distinctions.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Associer les divers types de matériaux à empreintes et de produits du gypse à leurs propriétés et à leur utilisation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance par leur nom générique, leurs noms commerciaux et leurs formes de présentation des matériaux dentaires suivants :
 - hydrocoloïdes irréversibles;
 - polysulfures;
 - silicones;
 - polyéthers;
 - vinyles polysiloxanes;
 - oxydes de zinc eugénol;
 - pâtes thermoplastiques.
- Désignation des propriétés des divers types de matériaux à empreintes et de produits du gypse.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Associer les divers types de cire à leurs propriétés et à leur utilisation.

C. Associer les divers types de ciments et de vernis dentaires à leurs propriétés et à leur utilisation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association des matériaux à empreintes et des produits du gypse aux divers types d'empreintes primaires et finales dans chacune des disciplines dentaires.
- Association des divers types de matériaux à empreintes et de produits du gypse à leur mode de préparation et de malaxage.
- Désignation des précautions relatives à l'utilisation de matériaux à empreintes et de produits du gypse.

- Reconnaissance par leur nom générique, leurs noms commerciaux et leurs formes de présentation des types de cire suivants :
 - à incrustation;
 - à coffrage;
 - collante;
 - utilitaire;
 - périphérique;
 - à empreintes;
 - à plaques-bases;
 - à coulée;
 - à enregistrement d'occlusion.
- Désignation des propriétés de chaque type de cire.
- Association de chaque type de cire à ses applications particulières en dentisterie.
- Association des divers types de cire à leur mode de préparation et de manipulation.

- Reconnaissance par leur nom générique, leurs noms commerciaux et leurs formes de présentation des types de ciments et de vernis dentaires suivants :
 - hydroxydes de calcium;
 - oxydes de zinc eugénoles;
 - phosphates de zinc;
 - polycarboxylates;
 - verres ionomères;
 - ciments chirurgicaux;
 - vernis protecteur.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Associer les divers types de matériaux de restauration à leurs propriétés et à leur utilisation.

E. Associer les divers types d'agents de polissage et de blanchiment des dents à leurs propriétés et à leur utilisation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation des propriétés de chaque type de ciment et de vernis dentaires.
- Association des divers types de ciments et de vernis dentaires à leurs applications.
- Association de chaque type de ciment dentaire à ses effets sur les structures dentaires et sur le tissu pulpaire.
- Association des divers types de ciments dentaires à leur mode de préparation et de malaxage.
- Désignation des précautions relatives à l'utilisation des ciments et des vernis dentaires.

- Reconnaissance par leurs noms commerciaux des principaux matériaux de restauration.
- Désignation des propriétés de l'amalgame et des précautions relatives à son utilisation.
- Désignation des propriétés des différents matériaux esthétiques composites utilisés en dentisterie.
- Association des divers types de matériaux de restauration à leurs applications respectives.
- Association des divers types de matériaux de restauration à leur mode de préparation et de malaxage.

- Désignation des propriétés des divers agents de polissage et de blanchiment des dents.
- Association des divers agents de polissage des dents à leurs applications particulières.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Associer les divers types de résines dentaires à leurs propriétés et à leur utilisation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance par leur nom générique, leurs noms commerciaux et leurs formes de présentation des types de résines suivants :
 - acrylique autopolymérisante;
 - acrylique avec cuisson;
 - de scellement pour puits et fissures;
 - de rebasage.
- Désignation des propriétés des divers types de résines dentaires ainsi que des précautions liées à leur utilisation.
- Association de chaque type de résine à ses applications particulières en dentisterie.
- Association des divers types de résines dentaires à leur mode de préparation et de malaxage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Déterminer le rôle du National Bureau of Standards et de l'American Dental Association dans l'étude des matériaux dentaires.
2. Comparer les caractéristiques d'une structure cristalline et celles d'une structure amorphe.
3. Définir les termes suivants appliqués aux matériaux dentaires : dureté, force compressive, élasticité, ductilité, élongation, friabilité, malléabilité, distorsion, conductibilité thermique, galvanisme, expansion, fusibilité, déshydratation, solubilité, temps de prise, temps de manipulation, contraction de prise, endothermique, exothermique, polymérisation.

Avant d'apprendre à associer les divers types de matériaux à empreintes et de produits du gypse à leurs propriétés et à leur utilisation (A) :

4. Rappeler la distinction entre une empreinte primaire et une empreinte finale.
5. Rappeler les distinctions entre une prothèse complète amovible, une prothèse partielle amovible et une prothèse partielle fixe.

Avant d'apprendre à associer les divers types de cire à leurs propriétés et à leur utilisation (B) :

6. Définir les éléments suivants : plaque-base, boudin de cire, coffrage, incrustation, porte-empreinte individuel.

Avant d'apprendre à associer les divers types de ciments et de vernis dentaires à leurs propriétés et à leur utilisation (C) :

7. Rappeler la distinction entre un coffrage pulpaire direct et un coffrage pulpaire indirect.

Avant d'apprendre à associer les divers types de matériaux de restauration à leurs propriétés et leur utilisation (D) :

8. Rappeler les caractéristiques des différentes classes de cavités.
9. Faire la distinction entre une incrustation et une aurification.

Avant d'apprendre à associer les divers types de résines dentaires à leurs propriétés et à leur utilisation (F) :

10. Distinguer le porte-empreinte universel du porte-empreinte individuel.
11. Faire la distinction entre les ponts et couronnes temporaires et les ponts et couronnes permanents.

MODULE 8 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code : 254482

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les aspects de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* s'appliquant au personnel en cabinet dentaire.
- Connaître les dangers et les mesures de prévention s'appliquant à la pratique du métier.
- Évaluer ses comportements en matière de prévention.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation à la Loi sur la santé et la sécurité du travail

- À l'aide de documents de référence, dresser, en sous-groupe, une liste des aspects de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* s'appliquant au personnel en cabinet dentaire.
- Participer à la mise en commun des résultats de la recherche en sous-groupe.
- Sous la direction de l'enseignante, préparer une rencontre avec une personne spécialiste de la prévention, en élaborant un questionnaire sur les aspects de la Loi s'appliquant aux assistantes dentaires.
- Participer à la rencontre et, par la suite, rédiger individuellement un court texte comportant un commentaire sur l'exposé et un résumé des propos tenus.

PHASE 2 : Familiarisation avec les risques inhérents à la pratique du métier et avec les mesures de prévention qui en découlent

- Effectuer, en sous-groupe, une recherche permettant de déterminer les facteurs de risques inhérents à la pratique du métier d'assistante dentaire dans chacune des catégories suivantes : chimique, biologique, physique, mécanique, biomécanique, psychosocial. Prendre des notes.
- Participer à la mise en commun des résultats de la recherche en sous-groupe et étendre la discussion aux mesures de prévention appropriées à chacune des catégories de risques.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Sous la direction de l'enseignante, participer à une recherche de groupe permettant d'interpréter les symboles des matières dangereuses utilisées en cabinet dentaire et de se familiariser avec les renseignements fournis sur une fiche signalétique. Par la suite, répondre individuellement au questionnaire préparé par l'enseignante.
- Assister à la présentation d'une vidéo illustrant les caractéristiques d'une salle de traitement et d'un poste de travail d'assistante installés adéquatement ainsi que les positions fonctionnelles de travail destinées à prévenir la fatigue et les altérations physiques pouvant occasionner des malaises passagers ou permanents. Prendre des notes.
- Participer à une mise en commun des réflexions suscitées par la vidéo et en profiter pour trouver réponse à ses interrogations.
- Assister à une démonstration des méthodes de soulèvement des charges et de transfert d'une personne du fauteuil roulant au fauteuil de traitement. Par la suite, participer à des exercices visant à mettre ces méthodes en pratique.
- Assister à une démonstration de l'utilisation d'un extincteur chimique et d'une couverture pour le feu. Par la suite, discuter des mesures à prendre et du comportement à adopter en cas d'incendie en cabinet dentaire.
- En utilisant les connaissances acquises au cours des activités précédentes, dresser, en sous-groupe, une liste des responsabilités de l'employeur et de celles de l'assistante dentaire en matière de santé et de sécurité au travail.
- Participer à une discussion de groupe sur le partage des responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail en cabinet dentaire.

PHASE 3 : Évaluation de ses comportements en ce qui a trait à la prévention

- De façon individuelle, effectuer une prise de conscience de ses comportements relativement à la prévention, à la maison, en voiture, à l'école et, le cas échéant, au travail. Noter les manquements relevés à chaque endroit ainsi que des moyens d'améliorer la situation.
- Au moment opportun, présenter au groupe les résultats de son auto-évaluation et participer aux discussions qui s'ensuivront.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer à l'avance de la disponibilité du matériel nécessaire à la tenue des activités.
- S'assurer à l'avance de la disponibilité des personnes-ressources invitées.
- S'assurer que la formation des sous-groupes tient compte de la diversité.
- Délimiter à l'avance la durée de chacune des activités et en informer les élèves.
- Diriger les rencontres de groupe et fournir du soutien aux élèves pendant les activités en sous-groupe.
- Susciter l'expression individuelle au moment des discussions de groupe.
- Recueillir les notes permettant d'évaluer la participation des élèves.
- S'assurer que chaque élève met en pratique les méthodes de transfert et de soulèvement des charges.
- Profiter de toutes les occasions qui s'y prêtent pour rappeler l'importance d'adopter des attitudes et d'acquérir des habitudes de prévention.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille de l'information sur les aspects pertinents de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.
 - Participe activement à la mise en commun.
 - Participe activement à la préparation de la rencontre.
 - Rédige le texte demandé et le remet à l'enseignante.
- PHASE 2 :**
- Participe activement aux travaux de recherche et prend des notes.
 - S'exprime au moment des mises en commun et des discussions.
 - S'efforce de répondre adéquatement au questionnaire.
 - Manifeste de l'intérêt pour la vidéo présentée et note ses réflexions.
 - Manifeste de l'intérêt au moment des démonstrations.
 - S'efforce d'appliquer adéquatement les méthodes de transfert et de soulèvement des charges.
 - Rédige la liste demandée et la remet à l'enseignante.
- PHASE 3 :**
- Effectue la prise de conscience demandée, en note les résultats et les remet à l'enseignante.
 - Accepte de discuter avec le groupe des résultats de son auto-évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre l'ensemble des activités :

1. Expliquer l'importance de la prévention en milieu de travail, plus particulièrement en cabinet dentaire.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Sensibilisation à la Loi sur la santé et la sécurité du travail» :

2. Définir le rôle de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* ainsi que celui de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Familiarisation avec les risques inhérents à la pratique du métier et avec les mesures de prévention qui en découlent» :

3. Définir les termes suivants : biologique, chimique, physique, mécanique, biomécanique, psychosocial.
4. Rappeler les voies d'accès et les modes de transmission des micro-organismes.
5. Énoncer les principes de mécanique corporelle sous-jacents au déplacement des personnes et au soulèvement des charges.
6. Expliquer ce qu'on entend par «position fonctionnelle de travail» .
7. Définir les expressions suivantes appliquées à divers produits utilisés en soins dentaires : caractéristiques physiques, conditions d'inflammabilité et d'explosibilité, propriétés toxicologiques, etc.

MODULE 9 : PREMIERS SOINS

Code : 254492

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer les techniques de premiers soins** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide du matériel approprié.
- Au moyen de mises en situation et de simulations.
- Sur un mannequin ou sur un sujet, selon les soins à donner.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Démonstration du souci du réconfort de la personne à secourir.
- Recherche de tout renseignement médical pertinent.
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique.
- Respect de toute contre-indication visant un soin particulier.
- Communication appropriée avec la personne à secourir.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Effectuer les vérifications relatives à la trousse de premiers soins.
- B. Appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des éléments qui composent la trousse de premiers soins et de leur utilisation.
- Reconnaissance des vérifications périodiques à effectuer relativement à la trousse de premiers soins.
- Respect de l'ordre des étapes de la procédure en fonction des priorités.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Donner les premiers soins en cas de modification de l'état de conscience.

- D. Donner les premiers soins en cas d'arrêt respiratoire, d'arrêt cardiaque ou d'arrêt respiratoire et cardiaque.

- E. Donner les premiers soins en cas d'obstruction des voies respiratoires.

- F. Donner les premiers soins en cas d'hémorragie ou d'état de choc.

- G. Donner les premiers soins en cas de brûlures corporelles.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des signes :
 - de l'évanouissement;
 - de l'inconscience;
 - du coma.
- Choix approprié des soins en fonction des signes reconnus.
- Position appropriée de la personne en fonction de son état et des risques encourus.

- Reconnaissance des signes :
 - d'arrêt respiratoire;
 - d'arrêt cardiaque;
 - d'arrêt respiratoire et cardiaque.
- Choix de la ou des techniques de réanimation en fonction de l'âge et de la condition de la personne.
- Application adéquate des techniques.

- Reconnaissance des signes :
 - d'obstruction partielle;
 - d'obstruction totale.
- Choix de la technique de soins à utiliser en fonction de l'âge et de la condition de la personne.
- Application adéquate des techniques.

- Reconnaissance des signes :
 - d'hémorragie externe;
 - d'hémorragie interne;
 - d'état de choc.
- Choix approprié des soins en fonction de la situation.
- Application adéquate des soins.
- Prise des précautions relatives au contact avec le sang, s'il y a lieu.

- Reconnaissance des différentes sortes de brûlures en fonction des causes et des couches de la peau affectées.
- Choix approprié des soins en fonction de la gravité de la brûlure et de l'état de la personne.
- Application adéquate des soins et prise des mesures d'asepsie appropriées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

H. Donner les premiers soins en cas de blessure ou de brûlure aux yeux.

I. Donner les premiers soins en cas d'intoxication.

J. Donner les premiers soins en cas de problèmes de santé divers.

K. Donner les premiers soins en cas de lésions osseuses ou articulaires.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié des soins en fonction du type de problème :
 - poussière dans l'oeil;
 - particule (adhérente ou pénétrante) dans l'oeil;
 - brûlure aux yeux par une substance chimique.
- Application adéquate des soins.

- Reconnaissance des signes d'intoxication à la suite :
 - de l'inhalation de substances toxiques;
 - de l'ingestion de substances toxiques (aliments contaminés; quantité excessive d'alcool, de médicaments ou de drogues, etc.).
- Choix approprié du moyen d'intervention en fonction du type d'intoxication et de l'état de la personne.

- Reconnaissance des signes :
 - d'angine de poitrine;
 - d'asthme bronchique;
 - d'hyperventilation;
 - de crise convulsive;
 - d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie;
 - de réaction allergique.
- Choix approprié des soins en fonction de la situation.
- Application adéquate des soins.

- Reconnaissance des signes :
 - de fracture;
 - de luxation;
 - d'entorse.
- Choix approprié de la technique en fonction du site et du type de blessure ainsi que de l'état de la personne.
- Utilisation du matériel approprié au type de blessure.
- Application des règles relatives à la mobilisation et à la manipulation.
- Application adéquate des techniques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir le secourisme, ses buts et les principes juridiques qui s'y rattachent.
2. Indiquer les particularités de la prestation de premiers soins en cabinet dentaire.
3. Désigner les mesures de sécurité permettant de réduire les dangers de contamination au moment de la prestation des premiers soins.
4. Reconnaître les principes d'action qui doivent guider la ou le secouriste en cas de blessures mineures et en cas de blessures graves.
5. Décrire le rôle particulier des divers organismes d'aide dans les situations d'urgence.
6. Indiquer le nombre normal de pulsations et de respirations par minute.
7. Effectuer la prise de la pulsation à l'artère radiale et à l'artère carotide.
8. Observer le rythme respiratoire d'un sujet.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas de modification de l'état de conscience (C) :

9. Reconnaître les cas où la position latérale de sécurité est contre-indiquée.
10. Reconnaître les précautions à prendre en présence d'une personne inconsciente.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas d'arrêt respiratoire, d'arrêt cardiaque ou d'arrêt respiratoire et cardiaque (D) :

11. Rappeler l'anatomie des systèmes cardiaque et respiratoire.
12. Définir l'arrêt cardiaque et l'arrêt respiratoire.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas d'obstruction des voies respiratoires (E) :

13. Définir l'étouffement.
14. Désigner les principales causes d'étouffement.
15. Reconnaître les contre-indications à la poussée abdominale.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas d'hémorragie ou d'état de choc (F) :

16. Définir l'hémorragie et l'état de choc.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas de brûlures corporelles (G) :

17. Reconnaître les différentes couches de la peau.
18. Expliquer ce qu'on entend par brûlures au premier, au deuxième et au troisième degré.
19. Expliquer pourquoi on ne doit pas appliquer de corps gras ni de désinfectant sur une brûlure.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas de blessure ou de brûlure aux yeux (H) :

20. Reconnaître les différentes parties de l'oeil.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas d'intoxication (I) :

21. Désigner les principaux produits susceptibles de provoquer l'intoxication en cabinet dentaire.
22. Désigner les contre-indications à la provocation du vomissement en cas d'intoxication.
23. Justifier l'importance de déterminer le produit qui a provoqué l'intoxication.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas de problèmes de santé divers (J) :

24. Définir les termes suivants : hyperventilation, crise convulsive, hypoglycémie, hyperglycémie, réaction allergique.
25. Désigner les précautions particulières liées à la prestation des premiers soins dans chacune des situations mentionnées ci-dessus.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins en cas de lésions osseuses ou articulaires (K) :

26. Reconnaître les dangers liés à la manipulation d'une personne atteinte de fracture, de luxation ou d'entorse et les précautions qui en découlent.

MODULE 10 : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

Code : 254503

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour **communiquer en milieu de travail et travailler en équipe** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principes de base de la communication.
- Connaître les particularités de la communication avec diverses catégories de clientèle.
- Connaître les principes de fonctionnement des groupes de travail.
- Évaluer sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux principes de base de la communication

- Assister à la présentation d'un exposé portant sur les éléments de base de la communication : émetteur, message, récepteur, etc. Prendre des notes.
- En équipe de trois, préparer un jeu de rôles illustrant une situation de la vie quotidienne et permettant à chaque élève de jouer, à son tour, le rôle de l'émetteur, du récepteur et de l'observateur-rapporteur. Au moment des présentations, noter ses observations quant à la qualité du message émis et à sa conformité avec le message reçu et le message rapporté.
- Participer à une mise en commun des observations notées en utilisant les thèmes suivants : qualité du message verbal émis (mots utilisés, intonation, clarté, etc.); conformité entre le message émis, le message reçu et le message rapporté; qualité de l'écoute; facteurs qui ont influé sur la communication; principales lacunes constatées dans la communication verbale; aspects de la communication non verbale qui ont facilité la compréhension du message; rôle dans lequel chaque personne se sent le plus à l'aise.
- En équipe de trois, tenter d'associer des qualités à chacun des aspects de la communication suivants : mots, voix, écoute, questions, réponses. Par la suite, tenter de donner une signification à chacune des attitudes suivantes : démarche lente et gestes restreints; crispation des mains sur les bras du fauteuil; changement incessant de position; respiration rapide et peu profonde. Prendre des notes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer à une mise en commun des résultats du travail en sous-groupe et corriger ses notes, s'il y a lieu.

PHASE 2 : **Familiarisation avec les techniques d'approche particulières aux diverses clientèles en cabinet dentaire**

- Rechercher, en sous-groupe, les particularités de la communication en fonction des diverses clientèles des cabinets dentaires : enfant, adolescent, adulte, personne âgée, personne de langue étrangère, personne handicapée. Prendre des notes.
- Participer à une mise en commun des résultats de la recherche en sous-groupe et la compléter à l'aide des thèmes suivants : approche; niveau de langage; sujets de conversation; communication non verbale; respect et délicatesse; manière de se renseigner et de donner des conseils pratiques.
- En équipe de trois, préparer un scénario illustrant les difficultés de la communication avec les clientèles suivantes : personne aux prises avec la peur, l'anxiété au moment de recevoir un traitement dentaire; personne affectée de cécité, de mutité ou de surdité; personne de langue étrangère. Présenter ce scénario à l'enseignante pour approbation.
- Participer à la présentation du scénario élaboré et, au moment des présentations des autres équipes, prendre des notes sur la qualité générale des présentations en ce qui a trait à la communication et aux façons de faire de l'assistante devant les situations créées.
- Participer à une discussion de groupe sur la qualité des présentations; s'efforcer d'en faire ressortir aussi bien les points forts que les points faibles et suggérer, le cas échéant, des façons de faire mieux adaptées à certaines situations.

PHASE 3 : **Familiarisation avec la communication téléphonique en milieu de travail**

- De façon individuelle, prendre conscience de sa façon de communiquer au téléphone en utilisant les points de référence suivants : délai de réponse; formules de politesse utilisées; intérêt manifesté; durée des appels; transmission d'appels à d'autres personnes. Par la suite, répondre à un questionnaire sur le protocole téléphonique en tentant de trouver, parmi les réponses proposées, celle qui est la plus appropriée à chacune des situations décrites.
- Participer à une mise en commun des résultats de l'activité précédente et noter le nombre de bonnes réponses obtenues, de façon à évaluer ses aptitudes à répondre correctement au téléphone. Corriger les réponses erronées et s'assurer de bien comprendre les raisons de ses erreurs.
- Participer à un jeu de rôles préparé par l'enseignante à partir de situations qui existent en cabinet dentaire (prise de rendez-vous, urgences, annulation de rendez-vous, etc.) et dans lequel chacune aura l'occasion de jouer, à son tour, le rôle de l'assistante dentaire. Apporter sa contribution à l'évaluation de chacune des présentations en faisant part de ses observations positives et négatives.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 4 : **Familliarisation avec les principes de base du travail d'équipe**

- De façon individuelle, réfléchir sur ses comportements au sein d'un groupe en se reportant aux activités précédentes, à ses expériences antérieures et aux thèmes suivants : leadership; degré de participation en grand et en petit groupe; degré de satisfaction; souplesse; entente; acceptation des critiques. Noter les résultats de sa réflexion.
- Participer à une mise en commun des réflexions notées et étendre la discussion aux aspects suivants : rôle de chacune des personnes faisant partie d'une équipe dentaire; façon de prendre sa place au sein de l'équipe; importance du maintien de relations harmonieuses au sein d'une équipe de travail.

PHASE 5 : **Évaluation de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe**

- En utilisant ses expériences antérieures ainsi que les observations entendues au cours des activités précédentes, dresser, de façon individuelle, un bilan de ses forces et de ses faiblesses relativement à la communication et au travail d'équipe. À cette fin, se reporter aux thèmes suivants : qualité de l'écoute; qualité du langage; comportement général avec ses supérieurs et avec ses collègues; faculté d'adaptation aux diverses situations; rôle et qualité de sa participation au sein d'une équipe de travail.
- Participer à une rencontre individuelle avec l'enseignante dans le but de discuter des résultats de son auto-évaluation et des moyens de s'améliorer.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mettre à la disposition des élèves tout le matériel nécessaire à la tenue des activités.
- Préparer à l'avance une dizaine de questions objectives sur le protocole téléphonique en utilisant des situations susceptibles de se produire en cabinet dentaire.
- Fournir du soutien aux sous-groupes de travail.
- Diriger les mises en commun et s'assurer de compléter les recherches effectuées par les élèves.
- S'assurer que chaque élève s'exprime au moment des activités de groupe.
- Déterminer à l'avance le temps alloué aux mises en situation et définir clairement les règles du jeu.
- S'assurer que les exemples utilisés et les situations créées sont représentatifs du milieu de travail.
- S'assurer que les discussions se déroulent dans le respect d'autrui.
- Recueillir les notes des élèves afin de faciliter l'évaluation de la participation.
- Aider les élèves à s'auto-évaluer de façon objective et à trouver des moyens de s'améliorer.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Assiste à l'exposé et manifeste de l'intérêt.
 - Participe activement à la préparation et à la présentation du jeu de rôles.
 - Note ses observations sur la qualité des présentations.
 - Participe activement au travail en sous-groupe et s'efforce de fournir dans ses notes des associations pertinentes.
 - Participe activement aux mises en commun.
- PHASE 2 :**
- Participe activement à la recherche en sous-groupe et prend des notes.
 - Participe activement aux mises en commun et aux discussions.
 - Participe activement à la préparation du scénario.
 - Démontre du sérieux et de l'intérêt au moment des présentations.
 - Apporte sa contribution à l'évaluation des scénarios présentés.
- PHASE 3 :**
- Effectue sérieusement la prise de conscience demandée et répond au questionnaire.
 - Participe activement à la mise en commun.
 - Joue avec sérieux le rôle attribué.
 - Fait part de ses observations relativement aux présentations.
- PHASE 4 :**
- Effectue sérieusement la réflexion demandée et prend des notes.
 - Participe activement à la mise en commun et à la discussion.
- PHASE 5 :**
- Rédige la liste demandée en s'efforçant de faire preuve d'objectivité.
 - Accepte de discuter de son auto-évaluation avec l'enseignante.

MODULE 11 : ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Code : 254511

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
appliquer les règles de l'éthique professionnelle
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les lois qui régissent la pratique de la médecine dentaire et les obligations qui en découlent.
- Connaître les comportements professionnels s'appliquant à la pratique du métier d'assistante dentaire.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux lois ayant un effet sur la pratique de la médecine dentaire

- Assister à un exposé dans le but de s'informer des aspects des diverses lois touchant la pratique de la médecine dentaire, notamment : la *Loi sur les dentistes*, la *Loi sur la protection du consommateur*, la *Loi des aliments et drogues*, la *Loi sur la protection de la jeunesse*, la *Charte des droits et libertés de la personne*. Prendre des notes.
- Participer à une réunion de groupe et discuter des devoirs et obligations des membres de corporations professionnelles en utilisant les notes prises et les thèmes suivants : droit de pratique, responsabilité professionnelle, protection du public, inspection professionnelle, actes délégués. Prendre des notes.
- Au moyen des notes prises, dresser, de façon individuelle, une liste des obligations imposées aux dentistes par les diverses lois.

PHASE 2 : Familiarisation avec les comportements professionnels inhérents à la pratique du métier d'assistante dentaire

- Au moyen des renseignements recueillis au cours des activités de la phase I et de ses connaissances personnelles, discuter, en sous-groupe, des comportements professionnels que doit adopter l'assistante dentaire dans l'exercice de ses fonctions. Utiliser à cette fin les thèmes suivants : image du cabinet, communication, protocole, compétence, respect de la personne, dossier, perception des honoraires, accès aux médicaments, responsabilité professionnelle, limites de sa fonction. Prendre des notes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- En utilisant les notes prises au moment de l'activité en sous-groupe, rédiger de façon individuelle une liste des comportements professionnels appropriés à chacun des thèmes proposés.
- Participer à une discussion de groupe sur les comportements professionnels que doit adopter l'assistante dentaire dans l'exercice de ses fonctions.

PHASE 3 : Évaluation de ses aptitudes relativement aux comportements professionnels inhérents à la pratique du métier

- Analyser individuellement ses comportements en se reportant aux aspects suivants : tenue vestimentaire et présentation générale, langage, politesse, communication avec ses collègues et avec ses supérieurs, respect de la personne, respect des directives reçues, discrétion. Noter les résultats de son analyse.
- Participer à une mise en situation illustrant le déroulement d'une journée de travail en cabinet dentaire et tenter d'adopter les comportements professionnels appropriés à la situation.
- Au moyen des notes prises et en se reportant aux comportements adoptés au moment de la mise en situation, évaluer ses aptitudes relativement aux comportements professionnels inhérents à la pratique du métier. Noter ses forces et ses faiblesses.
- Discuter de son auto-évaluation avec l'enseignante et tenter de trouver des moyens de s'améliorer.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer à l'avance de la disponibilité du matériel nécessaire à la tenue des activités.
- Préparer les mises en situation.
- Fournir du soutien aux activités de sous-groupe.
- Encourager la discussion et s'assurer que chaque élève s'exprime au cours des mises en commun.
- S'assurer que chaque élève a compris les responsabilités inhérentes au rôle de chaque membre d'une équipe de soins dentaires.
- Recueillir les notes permettant d'évaluer la participation des élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Assiste à l'exposé et prend des notes.
 - S'exprime au moment de la discussion de groupe.
 - S'efforce de dresser une liste complète des obligations imposées aux dentistes par les diverses lois.
- PHASE 2 :**
- Participe activement à l'activité en sous-groupe et prend des notes.
 - Rédige la liste demandée.
 - Participe activement à la discussion.
- PHASE 3 :**
- Effectue sérieusement l'analyse demandée et prend des notes.
 - S'efforce de présenter une image professionnelle au moment de la mise en situation.
 - Tente de cerner ses forces et ses faiblesses par rapport aux comportements professionnels.
 - Accepte de discuter de son auto-évaluation avec l'enseignante et de chercher des moyens de s'améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Définir les termes suivants : loi, règlement, code, délégation d'actes, devoirs, obligations, éthique, déontologie.
2. Faire la distinction entre une corporation professionnelle et une association professionnelle.
3. Distinguer les types de poursuites pouvant être intentées pour faute professionnelle.

MODULE 12 : PRÉPARATION DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE AUX DIVERS TRAITEMENTS DENTAIRES

Code : 254527

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **préparer le matériel nécessaire aux divers traitements dentaires** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Au moyen de mises en situation.
- À l'aide du matériel approprié aux divers traitements dentaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'asepsie et de sécurité.
- Disposition fonctionnelle du matériel en vue des divers traitements.
- Efficacité dans l'exécution des tâches.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de dentisterie opératoire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence et ordre approprié dans le plateau des instruments de base ainsi que de tous les instruments manuels et accessoires particuliers au traitement à effectuer.
- Présence, aux endroits appropriés dans l'aire de travail de l'assistante, des instruments rotatifs, des appareils et accessoires ainsi que de tous les matériaux dentaires et autre matériel de consommation nécessaires pour effectuer le traitement.
- Préparation adéquate du nécessaire à anesthésie en fonction de la région à traiter, des directives reçues et de la technique.
- Préparation adéquate de la digue en fonction de la région et de la dent à traiter ainsi que de la technique.
- Préparation adéquate de la matrice en fonction de la région et de la dent à traiter ainsi que de la technique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de prothodontie.

C. Préparer le matériel nécessaire pour effectuer des traitements d'endodontie.

D. Préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de chirurgie dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence et ordre approprié dans le plateau des instruments de base ainsi que de tous les instruments manuels et accessoires particuliers au traitement à effectuer.
- Présence, aux endroits appropriés dans l'aire de travail de l'assistante, des instruments rotatifs, des accessoires ainsi que de tous les matériaux dentaires et autre matériel de consommation nécessaires pour effectuer le traitement.
- Préparation adéquate du nécessaire à anesthésie en fonction de la région à traiter, des directives reçues et de la technique.

- Présence et ordre approprié dans le plateau des instruments de base ainsi que de tous les instruments manuels et accessoires particuliers au traitement à effectuer.
- Présence, aux endroits appropriés dans l'aire de travail de l'assistante, des instruments rotatifs, des appareils et accessoires ainsi que de tous les matériaux dentaires, médicaments et autre matériel de consommation nécessaires pour effectuer le traitement.
- Préparation adéquate du nécessaire à anesthésie en fonction de la région à traiter, des directives reçues et de la technique.
- Préparation adéquate de la digue en fonction de la région et de la dent à traiter ainsi que de la technique.

- Présence et ordre approprié dans le plateau des instruments de base ainsi que de tous les instruments manuels et accessoires particuliers au traitement à effectuer.
- Présence, aux endroits appropriés dans l'aire de travail de l'assistante, des instruments rotatifs, des accessoires ainsi que de tous les matériaux dentaires, médicaments et autre matériel de consommation nécessaires pour effectuer le traitement.
- Préparation adéquate du nécessaire à anesthésie en fonction de la région à traiter, des directives reçues et de la technique.
- Montage de la lame de bistouri selon la technique.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

E. Préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de parodontie.

F. Préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements d'orthodontie.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Présence et ordre approprié dans le plateau des instruments de base ainsi que de tous les instruments manuels et accessoires particuliers au traitement à effectuer.
- Présence, aux endroits appropriés dans l'aire de travail de l'assistante, des appareils et accessoires ainsi que de tous les matériaux dentaires, médicaments et autre matériel de consommation nécessaires pour effectuer le traitement.
- Préparation adéquate du nécessaire à anesthésie en fonction de la région à traiter, des directives reçues et de la technique.
- Montage de la lame de bistouri selon la technique.

- Choix approprié des instruments manuels en fonction du traitement à effectuer.
- Choix approprié des accessoires d'orthodontie et des matériaux dentaires en fonction du traitement à effectuer et des directives reçues.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Reconnaître les instruments rotatifs (pièces à main) utilisés en dentisterie.
2. Désigner les mesures de sécurité appropriées à l'utilisation d'instruments rotatifs.
3. Reconnaître les différentes parties des instruments manuels.
4. Reconnaître les instruments de base utilisés en dentisterie.
5. Reconnaître les différents accessoires et le matériel de consommation utilisés pour les traitements dentaires et leur utilisation.
6. Rappeler le nom, le numéro et les surfaces des dents ainsi que les différentes classes de cavités.
7. Associer le choix de l'aiguille aux différents sites d'injection de l'anesthésie.

Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de dentisterie opératoire (A) :

8. Rappeler les traitements effectués en dentisterie opératoire.
9. Reconnaître les instruments manuels utilisés en dentisterie opératoire.
10. Reconnaître les divers types de matrice utilisés en dentisterie opératoire.
11. Rappeler les différents matériaux utilisés en dentisterie opératoire.

Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de prosthodontie (B) :

12. Rappeler les différents traitements de prosthodontie.
13. Rappeler les différents matériaux dentaires utilisés en prosthodontie.
14. Reconnaître les instruments manuels et les accessoires particuliers à la prosthodontie.

Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire pour effectuer des traitements d'endodontie (C) :

15. Rappeler les différentes étapes d'un traitement d'endodontie.
16. Désigner les catégories de médicaments utilisés en endodontie.
17. Reconnaître les instruments manuels et les accessoires particuliers à l'endodontie.
18. Reconnaître les différents matériaux dentaires utilisés en endodontie.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de chirurgie dentaire (D) :

19. Rappeler les différents traitements de chirurgie dentaire.
20. Désigner les médicaments utilisés en chirurgie dentaire.
21. Reconnaître les instruments manuels et les accessoires particuliers à la chirurgie dentaire.

Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements de parodontie (E) :

22. Rappeler les différents traitements de parodontie.
23. Désigner les médicaments utilisés en parodontie.
24. Reconnaître les instruments manuels et les accessoires particuliers à la parodontie.
25. Reconnaître les caractéristiques d'un instrument bien affûté.
26. Effectuer l'affûtage d'instruments de parodontie.
27. Reconnaître les différents matériaux utilisés en parodontie.

Avant d'apprendre à préparer le matériel nécessaire pour effectuer divers traitements d'orthodontie (F) :

28. Rappeler les différents traitements d'orthodontie.
29. Reconnaître les instruments manuels et les accessoires particuliers à l'orthodontie.
30. Reconnaître les différents matériaux utilisés en orthodontie.

MODULE 13 : ASSISTANCE AU FAUTEUIL EN DENTISTERIE OPÉRATOIRE

Code : 254538

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer les techniques d'assistance au fauteuil en dentisterie opératoire** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- En utilisant un mannequin en guise de cliente ou de client au moment de l'application des techniques d'assistance au fauteuil.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de l'ordre des étapes des différentes techniques exécutées.
- Respect des règles d'asepsie, de sécurité et d'éthique professionnelle.
- Respect des principes de la communication.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Planifier son travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence et ordre approprié de tous les dossiers dentaires nécessaires en fonction du cahier de rendez-vous ou de la feuille de route.
- Prise des mesures nécessaires pour assurer la présence suffisante d'instruments et d'accessoires stériles en fonction du cahier de rendez-vous ou de la feuille de route.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer la salle de traitement et le matériel.

C. Accueillir la cliente ou le client.

D. Appliquer les techniques d'assistance au fauteuil liées aux divers traitements de restauration.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Mise en marche des compresseurs et des appareils appropriés aux traitements à effectuer.
- Disposition appropriée des éléments du dossier en vue de la lecture.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Choix, préparation et disposition appropriés des instruments, des accessoires et du matériel de consommation requis pour effectuer le traitement.
- Montage et installation appropriés des pièces à main et des fraises.
- Disposition appropriée des éléments mobiles de la salle de traitement en fonction de l'accueil et de la sécurité.

- Utilisation des formules de politesse appropriées.
- Pertinence des questions posées en vue de l'ouverture ou de la mise à jour du dossier.

- Installation adéquate de la cliente ou du client.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées tout au long du traitement.
- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée tout au long du traitement.
- Anticipation des besoins de l'exécutante en ce qui a trait aux instruments et accessoires à présenter.
- Éclairage adéquat du champ opératoire tout au long de l'intervention.
- Présentation et réception appropriées du nécessaire à anesthésie.
- Assistance appropriée au moment de la pose et du retrait de la digue.
- Application adéquate et au moment approprié des techniques de succion et d'utilisation de la seringue à air et à eau.
- Application adéquate des techniques d'échange d'instruments :
 - moment et rapidité d'exécution;
 - position des doigts;
 - position de l'extrémité active de l'instrument.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Effectuer l'entretien du matériel, de l'équipement et de la salle de traitement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation, malaxage, consistance et présentation appropriés des matériaux dentaires nécessaires au traitement.
- Application adéquate de la technique de polymérisation des matériaux dentaires polymérisables.
- Présentation adéquate du matériel nécessaire à la vérification de l'occlusion.
- Préoccupation du bien-être de la cliente ou du client tout au long de l'intervention.
- Mise à jour appropriée du dossier en fonction de l'intervention effectuée.
- Prestation de conseils postopératoires appropriés au traitement.

- Élimination adéquate du matériel jetable.
- Détermination adéquate des instruments et des accessoires à stériliser ainsi que du ou des types d'appareil à utiliser.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Préparation adéquate du matériel à stériliser :
 - nettoyage des accessoires;
 - lubrification des pièces à main;
 - ensachage et étiquetage des instruments ou ordre approprié dans le plateau, selon le cas.
- Application adéquate des procédés de stérilisation.
- Désinfection adéquate du matériel non stérilisable.
- Entretien approprié des systèmes d'évacuation de l'unité dentaire.
- Fermeture des compresseurs et des autres appareils utilisés.
- Ordre et propreté de l'aire de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

1. Expliquer l'importance de la planification en cabinet dentaire.
2. Justifier la présence d'une quantité quotidienne suffisante d'instruments et d'accessoires stériles en cabinet dentaire.
3. Rappeler les règles de l'éthique professionnelle relatives à la prestation de soins dentaires.

Avant d'apprendre à préparer la salle de traitement et le matériel (B) :

4. Définir le rôle des compresseurs utilisés en cabinet dentaire ainsi que leur mode d'utilisation et d'entretien.
5. Rappeler les dangers liés à l'utilisation d'instruments, d'accessoires ou de matériel contaminés en cabinet dentaire.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques d'assistance au fauteuil liées aux divers traitements de restauration (D) :

6. Désigner les dangers reliés à la pose de la digue.
7. Reconnaître les règles générales relatives à l'échange d'instruments en fonction de la sécurité et de l'efficacité.

Avant d'apprendre à effectuer l'entretien du matériel, de l'équipement et de la salle de traitement (E) :

8. Expliquer les conséquences d'un oubli relativement à la fermeture des compresseurs, de l'unité dentaire et des différents appareils.
9. Rappeler l'importance de nettoyer adéquatement le système d'évacuation de l'unité dentaire.

MODULE 14 : TÂCHES ADMINISTRATIVES

Code : 254545

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **exécuter des tâches administratives** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En se limitant aux tâches exécutées en cabinet dentaire.
- Au moyen de mises en situation.
- À l'aide du matériel et de l'équipement appropriés : livres comptables, nomenclature des tarifs et des actes bucco-dentaires, imprimante RAMQ, dictionnaire, grammaire, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de présentation et de rédaction.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Rédiger des lettres et des messages d'affaires.
- B. Effectuer la planification des rendez-vous au moyen d'un système de gestion de cabinet dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des règles relatives à la présentation et à la rédaction.
- Présence de tous les renseignements nécessaires en fonction du type de correspondance.
- Détermination adéquate du nombre et de l'heure des rendez-vous en fonction de chaque type de traitement à effectuer, des facteurs d'influence sur le moment des rendez-vous et du suivi dentaire de la clientèle.
- Présence au cahier de rendez-vous de tous les renseignements complémentaires nécessaires.
- Concordance entre les données de la feuille de route et celles du cahier de rendez-vous.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Préparer un dépôt bancaire.

G. Balancer la petite caisse.

H. Effectuer la gestion des stocks.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Regroupement approprié des espèces reçues au comptant, des chèques et des reçus de cartes de crédit.
- Justesse des données inscrites sur le bordereau de dépôt en fonction des données du journal général.

- Exactitude de la somme des pièces justificatives.
- Montant approprié du chèque émis pour rétablir l'équilibre de la petite caisse, en fonction du montant prédéterminé.

- Conformité des résultats de l'inventaire avec les stocks restants en tenant compte des produits périmés.
- Pertinence de la commande en fonction des politiques établies et des besoins courants.
- Exécution des vérifications appropriées au moment de la réception.
- Classement adéquat du matériel, des factures et des fiches signalétiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Reconnaître les caractéristiques des systèmes de gestion de cabinet dentaire le plus couramment utilisés ainsi que leurs applications particulières.

Avant d'apprendre à rédiger des lettres et des messages d'affaires (A) :

2. Reconnaître les différents types de lettres d'affaires d'usage courant en cabinet dentaire.
3. Désigner les caractéristiques d'une lettre et d'un message d'affaires.

Avant d'apprendre à effectuer la planification des rendez-vous au moyen d'un système de gestion de cabinet dentaire (B) :

4. Reconnaître les facteurs qui influent sur la gestion des rendez-vous en cabinet dentaire.
5. Justifier l'importance pour la gestion des rendez-vous d'avoir en main une liste d'attente.
6. Reconnaître les règles relatives à la planification du suivi dentaire.
7. Relier le système de rappel à l'efficacité d'un cabinet dentaire.
8. Reconnaître les dispositions à prendre relativement aux rendez-vous non respectés.

Avant d'apprendre à constituer des dossiers-clients (C) :

9. Reconnaître les éléments constitutifs d'un dossier-client ainsi que les renseignements devant en faire partie.
10. Décrire les modes de classement alphabétique et alphanumérique.

Avant d'apprendre à effectuer la perception d'honoraires pour soins dentaires (D) :

11. Désigner les différents modes de paiement des honoraires en cabinet dentaire.
12. Reconnaître les précautions relatives à la perception des comptes.
13. Décrire le rôle et le contenu des différentes pièces comptables utilisées en cabinet dentaire : facture, reçu, état de compte, chèque, etc.
14. Désigner les montants des honoraires pour soins dentaires remboursables aux diverses clientèles par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).
15. Décrire les procédures les plus courantes de perception auprès des assurances privées.
16. Désigner les vérifications à faire relativement à l'utilisation de la carte d'assurance maladie du Québec, des cartes de crédit et du carnet de réclamation des prestataires de la sécurité du revenu.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à enregistrer les opérations quotidiennes au journal général (E) :

17. Définir la tenue de livres et ses buts.
18. Définir les termes suivants : débit, crédit, solde, balance.
19. Désigner les inscriptions à faire au journal général.
20. Utiliser une calculatrice.
21. Reconnaître les caractéristiques des écritures comptables.

Avant d'apprendre à balancer la petite caisse (G) :

22. Reconnaître les précautions relatives à la tenue de la petite caisse.

Avant d'apprendre à effectuer la gestion des stocks (H) :

23. Expliquer l'importance de vérifier les dates de péremption des produits dentaires régulièrement et au moment de l'inventaire.
24. Relier aux pratiques courantes la nécessité de vérifier le prix des produits auprès de plusieurs fournisseurs avant de procéder aux achats.
25. Définir la rotation des stocks et ses buts.

MODULE 15 : TÂCHES LIÉES À LA PRÉVENTION ET À LA PLANIFICATION DES TRAITEMENTS

Code : 254558

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit exécuter des tâches liées à la prévention et à la planification des traitements selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation.
- Sur un mannequin ou sur une cliente ou un client, selon la tâche à exécuter.
- À l'aide du matériel et des produits appropriés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Bien-fondé des explications fournies.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des principes de la communication.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Efficacité dans l'exécution des tâches.
- Entretien et rangement appropriés du matériel et de l'aire de travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Exécuter des tâches liées à la radiographie dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Installation adéquate de la cliente ou du client en fonction de la technique utilisée et de la sécurité.
- Choix et montage appropriés de l'armature et du film en fonction de la technique utilisée, de la région à radiographier et de l'âge du sujet.
- Ajustement approprié du temps d'exposition.
- Positionnement approprié du film radiographique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Exécuter le polissage et l'application de fluorure sur la partie coronaire des dents.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Positionnement approprié du cône en fonction de la dent à traiter et de la technique utilisée.
- Application adéquate des techniques suivantes :
 - traitement manuel ou automatique des films, selon le cas;
 - duplication des radiographies;
 - montage des radiographies.
- Qualité appropriée des radiographies en fonction des caractéristiques géométriques et des critères permettant un diagnostic précis.
- Étiquetage et classification appropriés des radiographies.
- Entretien adéquat des appareils utilisés.

- Choix et disposition appropriés des instruments, des accessoires et du matériel de consommation nécessaires au polissage et à l'application topique de fluorure.
- Installation adéquate de la cliente ou du client.
- Bien-fondé des explications fournies relativement aux soins.
- Application adéquate de la technique de polissage en fonction des aspects suivants :
 - points d'appui;
 - ordre des étapes de la marche à suivre;
 - vitesse de rotation de la pièce à main;
 - position et pression de la cupule et du ruban de polissage;
 - irrigation de la bouche.
- Exécution adéquate de l'application topique de fluorure en fonction des aspects suivants :
 - ordre des étapes de la marche à suivre;
 - préparation des dents;
 - quantité de fluorure utilisée et précautions prises pour éviter l'ingestion;
 - temps de fluoration.
- Prestation de conseils appropriés en vue d'assurer l'efficacité du traitement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

C. Exécuter le scellement des puits et des fissures dentaires.

D. Enseigner des techniques de soins et des habitudes favorisant le maintien d'une bonne santé bucco-dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix et disposition appropriés des instruments, des accessoires et du matériel de consommation nécessaires à l'application de la technique.
- Bien-fondé des explications fournies relativement au traitement.
- Exécution adéquate de chacune des étapes de la technique :
 - préparation de la surface dentaire (polissage, isolation, séchage, mordantage);
 - application de l'agent de scellement;
 - polymérisation, lorsqu'il y a lieu.
- Qualité appropriée du scellement :
 - absence de bulles d'air;
 - absence de surplus de résine;
 - adhérence parfaite de la résine sur la dent.

- Choix approprié de la brosse et de la technique en fonction de l'âge et de l'état buccal de la cliente ou du client ou du diagnostic posé.
- Démonstration adéquate de la technique choisie.
- Évaluation de l'exécution de la technique par le sujet et corrections appropriées, s'il y a lieu.
- Choix approprié de la soie dentaire en fonction du point de contact et des espaces interdentaires.
- Démonstration adéquate de la technique d'utilisation de la soie dentaire.
- Évaluation de l'utilisation de la soie dentaire par la cliente ou le client et corrections appropriées, s'il y a lieu.
- Démonstration adéquate du mode d'utilisation des adjuvants thérapeutiques couramment utilisés :
 - pour le brossage;
 - pour la soie dentaire;
 - pour la stimulation gingivale.
- Explications adéquates relativement à la préparation d'un rince-bouche en fonction de la situation.
- Démonstration adéquate de la technique du bain de bouche.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- E. Enseigner les procédés d'entretien des prothèses dentaires ainsi que des appareils d'orthodontie fixes et amovibles.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Évaluation de l'exécution de la technique du bain de bouche par la cliente ou le client et corrections appropriées, s'il y a lieu.
- Prestation de conseils généraux appropriés relativement aux techniques de soins bucco-dentaires et aux habitudes alimentaires ayant une influence sur la santé bucco-dentaire.

- Choix approprié des méthodes d'entretien en fonction du type de prothèse dentaire ou d'appareil.
- Choix approprié de la brosse et des accessoires en fonction du type de prothèse dentaire ou d'appareil.
- Respect des directives du fabricant du produit utilisé pour le trempage.
- Démonstration adéquate des techniques d'entretien appropriées à chaque type de prothèse dentaire ou d'appareil.
- Évaluation adéquate de l'application des techniques par la cliente ou le client et corrections appropriées, s'il y a lieu.
- Prestation de conseils appropriés à l'entretien en fonction de la situation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les différentes sortes de prévention : primaire, secondaire, tertiaire.
2. Justifier la présence d'une ou d'un dentiste au moment de l'exécution sur cliente ou sur client des tâches liées à la prévention et à la planification des traitements.

Avant d'apprendre à exécuter des tâches liées à la radiographie dentaire (A) :

3. Définir les termes suivants : radiations, radiologie, radiographie, rayons Roentgen, milliampérage, kilovoltage, électron, dose, radiation primaire, radiation secondaire, radiation ionisante, radiation de fuite, rayonnement diffus, rayonnement utilitaire, collimation, négatoscope, radioprotection, révélateur, fixateur, dosimètre.
4. Définir les propriétés des rayons X.
5. Décrire les composants de l'appareil producteur de rayons X.
6. Expliquer l'importance des rayons X en médecine dentaire.
7. Reconnaître les dangers des rayons X sur l'organisme humain ainsi que les doses d'exposition ayant des effets biologiques (somatiques ou génétiques).
8. Reconnaître les facteurs de sensibilité aux rayons X.
9. Désigner les mesures visant à protéger le sujet et l'assistante contre les radiations.
10. Décrire les composants des films utilisés pour la prise de radiographies dentaires.
11. Décrire la méthode d'ouverture d'un sachet contenant un film radiographique.
12. Associer les différentes grandeurs de film à leur utilisation.
13. Faire la distinction entre un film intra-oral, un film panoramique et un céphalogramme.
14. Reconnaître les précautions relatives à l'entreposage, à la manipulation et au développement des films.
15. Désigner les facteurs qui déterminent la qualité des radiographies.
16. Faire la distinction entre les techniques du parallélisme et de la bissectrice de l'angle.
17. Comparer les techniques de développement manuel et automatique.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à exécuter le polissage et l'application de fluorure sur la partie coronaire des dents (B) :

18. Décrire les propriétés des solutions révélatrices, leur mode d'application ainsi que les précautions liées à leur utilisation.
19. Différencier les causes intrinsèques et extrinsèques de décoloration des dents.
20. Désigner les buts du polissage.
21. Comparer les différents types de pâte à prophylaxie.
22. Décrire les différentes étapes des techniques de polissage au contre-angle et au prophy-jet.
23. Reconnaître les différents points d'appui des instruments en bouche.
24. Reconnaître les différents contre-angles à prophylaxie et leurs accessoires.
25. Reconnaître les dangers de l'utilisation des contre-angles à prophylaxie et au prophy-jet ainsi que les précautions qui en découlent.
26. Désigner les buts de l'application de fluorure.
27. Rappeler les différents types de fluorure et les reconnaître d'après leur forme de présentation.
28. Décrire le mode d'application des divers types de fluorure.

Avant d'apprendre à exécuter le scellement des puits et des fissures dentaires (C) :

29. Rappeler la localisation des puits et des fissures dentaires.
30. Désigner les indications et les contre-indications au scellement des puits et des fissures dentaires.
31. Justifier l'utilisation d'un agent de polissage non fluoré avant l'application de scellant sur les puits et les fissures dentaires.
32. Rappeler les caractéristiques des différents scellants.
33. Reconnaître les différents facteurs qui influent sur la durée d'adhérence d'un agent de scellement.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à enseigner des techniques de soins et des habitudes favorisant le maintien d'une bonne santé bucco-dentaire (D) :

34. Relier le pH salivaire à la santé bucco-dentaire.
35. Expliquer les conséquences de l'accumulation de plaque dentaire.
36. Faire la distinction entre un dépôt dentaire minéralisé et un dépôt dentaire non minéralisé, et en indiquer l'origine.
37. Comparer les divers types de brosse à dents, de soie dentaire et d'adjuvants thérapeutiques.
38. Décrire les différentes techniques de brossage des dents : de Bass, de Rouleau, de Stillman modifiée, de Charters, de Bass modifiée, de Fones, de Léonard, de Smith, mixte.
39. Comparer les divers types de dentifrices du point de vue de leurs constituants de base, de leurs propriétés et de leur utilisation.
40. Reconnaître les régions de la bouche qui requièrent une attention spéciale au moment du brossage.
41. Associer la fréquence de brossage des dents à l'âge et à la santé bucco-dentaire.
42. Désigner les agents entrant dans la composition des bains de bouche commerciaux ainsi que leur utilisation.
43. Désigner les diverses utilisations des bains de bouche maison à base de sel ou de bicarbonate de sodium.
44. Préparer les formules de rince-bouche suivantes : isotonique de chlorure de sodium; hypertonique de chlorure de sodium, chlorure et bicarbonate de sodium.
45. Définir les termes suivants : nutrition, nutriments, éléments nutritifs, carence nutritionnelle.
46. Désigner les principales sources et le rôle des nutriments suivants : protéines, acides aminés, lipides, glucides, vitamines, minéraux, eau.
47. Décrire la composition des rations quotidiennes recommandées dans le *Guide alimentaire canadien*.
48. Associer des nutriments à une bonne santé dentaire.
49. Associer la sous-consommation et la sur-consommation de nutriments à des problèmes bucco-dentaires.
50. Désigner des catégories d'aliments cariogènes et non cariogènes.
51. Désigner les critères de choix d'une collation adéquate en fonction de la santé dentaire.
52. Associer les diètes suivantes à des situations bucco-dentaires particulières : diète liquide, diète molle, diète semi-molle.
53. Désigner les principaux aliments ayant des propriétés nettoyantes.
54. Associer divers problèmes de santé bucco-dentaire aux habitudes alimentaires qui en sont généralement la cause.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à enseigner les procédés d'entretien des prothèses dentaires ainsi que des appareils d'orthodontie fixes et amovibles (E) :

55. Désigner les caractéristiques des brosses utilisées pour l'entretien des prothèses dentaires et des appareils d'orthodontie fixes et amovibles.
56. Désigner les produits permettant de ramollir, avant le brossage, les accumulations sur les prothèses et les appareils d'orthodontie.

MODULE 16 : DÉMARCHE DE RECHERCHE D'UN EMPLOI

Code : 254561

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour **planifier sa démarche de recherche d'un emploi** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les possibilités du marché du travail pour les assistantes dentaires.
- Connaître les étapes de la recherche d'un emploi.
- Connaître les règles relatives à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Se familiariser avec l'entrevue de sélection.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Initiation à la démarche de recherche d'un emploi

- Participer à une réunion d'information sur les particularités des emplois offerts aux assistantes dentaires ainsi que sur les diverses catégories d'établissement où l'on trouve des assistantes dentaires. Prendre des notes.
- De façon individuelle, réfléchir, à l'aide des notes prises, sur les possibilités offertes par le marché du travail au regard de ses goûts et de ses traits de caractère. Tenter d'établir un premier choix du genre d'emploi désiré (assistante-secrétaire, au fauteuil, de coordination, de laboratoire, en salle de traitement, etc.) ainsi que du type d'établissement qui conviendrait le mieux à sa personnalité (clinique de «pratique solo» ou de groupe, de généraliste ou de spécialiste; polyclinique; clinique de centre hospitalier, d'université, etc.). Noter les éléments de sa réflexion.
- Participer à une discussion de groupe sur les aspects suivants de la démarche : sources d'information; étapes de la recherche d'un emploi; délais nécessaires pour franchir chacune des étapes et leur influence sur la planification de cette recherche; particularités de la recherche d'un emploi d'assistante dentaire; normes minimales du travail. Profiter de cette discussion pour poser toutes les questions qui auraient pu surgir au cours de l'activité précédente.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation

- Participer, en sous-groupe, à une activité permettant d'analyser des modèles de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Participer à une discussion de groupe sur le contenu et les qualités d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation ainsi que sur les moyens de se mettre en valeur dans ce genre de textes.
- De façon individuelle, rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation répondant à une offre d'emploi d'assistante dentaire.
- En équipe de trois, évaluer la qualité des documents produits par chacun des membres de l'équipe et soumettre cette évaluation à l'enseignante.

PHASE 3 : Familiarisation avec le déroulement d'une entrevue de sélection

- Participer à une discussion de groupe sur le déroulement des trois étapes de l'entrevue de sélection : établir des rapports cordiaux; échanger de l'information; planifier le rappel. Par la suite, discuter des points qui serviront de critères d'évaluation pour l'employeur au cours de l'entrevue.
- Participer à la simulation d'entrevues de sélection et noter ses observations relativement à chacune des présentations en utilisant les aspects ayant fait l'objet de la discussion de groupe.
- Discuter en grand groupe des observations notées et des moyens de s'améliorer.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves toute la documentation pertinente.
- Fournir du soutien aux activités de sous-groupe.
- Diriger les réunions de groupe.
- Encourager l'expression individuelle.
- Organiser les activités de simulation des entrevues de sélection et faire en sorte que chaque élève tire profit de cette expérience.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Démontre de l'intérêt pour les renseignements fournis et prend des notes.
 - Effectue la réflexion demandée et prend des notes.
 - Participe activement à la discussion.

- PHASE 2 :**
- Fait l'examen des documents présentés.
 - Donne son opinion au cours des discussions.
 - Fait preuve d'application dans la rédaction des documents.
 - Participe activement à l'évaluation des documents produits.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 3 :**
- Participe activement aux discussions de groupe.
 - Démontre du sérieux au moment de la simulation des entrevues.
 - Note ses observations sur la qualité des entrevues simulées.
 - Accepte de discuter de sa performance et de chercher des moyens de s'améliorer.

MODULE 17 : TECHNIQUES DE LABORATOIRE DENTAIRE

Code : 254578

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des techniques de laboratoire dentaire** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Au moyen du matériel approprié.
- À l'aide de données particulières.
- Sans l'aide de documents de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application adéquate des diverses techniques.
- Utilisation adéquate des appareils.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Entretien approprié des appareils, des accessoires et de l'aire de travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Couler et tailler des modèles d'études utilisés en cabinet dentaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation adéquate de l'aire de travail.
- Choix approprié des instruments, des accessoires et des matériaux.
- Préparation adéquate de l'empreinte en fonction de l'obtention d'un modèle lisse et sans bavures.
- Exécution adéquate de la préparation et du malaxage des matériaux en fonction des directives du fabricant.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Fabriquer des porte-empreintes individuels.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application adéquate de la technique de coulée en fonction du type de modèle désiré :
 - édenté;
 - semi-édenté;
 - denté.
 - Exécution adéquate du démoulage et de la taille des modèles d'études.
 - Qualité appropriée des modèles fabriqués :
 - texture lisse, douce;
 - couleur uniforme;
 - absence de ligne de démarcation entre la base et l'empreinte;
 - absence de surplus de matériau et de bulles d'air sur les formes anatomiques du modèle;
 - épaisseur adéquate de la base;
 - présence de toutes les structures retrouvées dans l'empreinte.
 - Étiquetage approprié des modèles.
-
- Préparation adéquate de l'aire de travail.
 - Choix approprié des instruments, des accessoires et des matériaux.
 - Préparation adéquate du modèle.
 - Moulage adéquat de la cire sur le modèle.
 - Exécution adéquate de la préparation et du malaxage en fonction des matériaux utilisés et des indications du fabricant.
 - Exécution adéquate du moulage en fonction du modèle, des directives reçues et des indications du fabricant.
 - Exécution adéquate du démoulage, du dégrossissage et du polissage.
 - Qualité appropriée du porte-empreinte fabriqué :
 - texture lisse, sans aspérités;
 - uniformité de la couleur;
 - dimensions et positionnement adéquats de la poignée et des crans d'arrêt;
 - épaisseur adéquate selon le type de porte-empreinte;
 - localisation adéquate des perforations selon le type de porte-empreinte;
 - dégagement adéquat des freins et des insertions musculaires.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

C. Fabriquer des plaques-bases.

D. Fabriquer des boudins de cire sur plaques-bases.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation adéquate de l'aire de travail.
- Choix approprié des instruments, des accessoires et des matériaux.
- Préparation adéquate du modèle final en fonction des directives reçues et de la technique.
- Application adéquate de la technique de moulage en fonction du matériau utilisé.
- Exécution adéquate du dégrossissage et du polissage en fonction du modèle.
- Qualité appropriée de la plaque-base fabriquée :
 - texture lisse, douce au pourtour;
 - surface rugueuse de la crête;
 - épaisseur adéquate;
 - stabilité et adhérence sur le modèle final.

- Préparation adéquate de l'aire de travail.
- Choix approprié des instruments, des accessoires et des matériaux.
- Application adéquate de la technique de moulage du boudin de cire.
- Qualité appropriée du boudin de cire fabriqué et du montage sur la plaque-base :
 - absence de bulles d'air et scellement du boudin de cire;
 - absence de ligne de démarcation entre le boudin de cire et la plaque-base;
 - inclinaison adéquate en fonction des maxillaires;
 - respect de la hauteur et de la largeur prédéterminées;
 - fini lisse et sans aspérités;
 - absence de résidus de cire sur la plaque-base et sur le modèle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Fabriquer des couronnes et des ponts temporaires.

F. Fabriquer des protecteurs buccaux et des gouttières.

G. Nettoyer et polir des prothèses dentaires.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation adéquate de l'aire de travail.
- Choix approprié des instruments, des accessoires et des matériaux.
- Exécution adéquate de toutes les étapes de fabrication sur modèle selon la technique utilisée :
 - par coquille;
 - par empreinte.
- Manipulation adéquate des matériaux utilisés.
- Qualité appropriée de la couronne ou du pont temporaire fabriqué :
 - texture lisse, douce;
 - ajustement gingival et occlusal adéquat sur le modèle;
 - absence de bulles d'air, de perforations et de bavures;
 - uniformité de l'épaisseur;
 - présence d'un espace entre le pontique et les tissus.

- Préparation adéquate du matériel.
- Perforation appropriée du modèle de protecteur préparé, si nécessaire.
- Application adéquate de la technique selon la pièce à fabriquer.
- Qualité appropriée du protecteur ou de la gouttière fabriquée :
 - texture lisse, douce;
 - absence de bavures au pourtour.

- Choix approprié des agents de nettoyage et de polissage en fonction de l'état de la prothèse dentaire.
- Choix approprié du matériel.
- Application adéquate des techniques de nettoyage et de polissage.
- Qualité du nettoyage et du polissage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Décrire les appareils et les accessoires utilisés en laboratoire dentaire et les associer aux diverses techniques.
2. Associer des mesures de sécurité à l'utilisation de chacun des appareils de laboratoire dentaire.
3. Expliquer l'importance de respecter les règles de sécurité appropriées au travail en laboratoire dentaire.
4. Décrire l'entretien des appareils et des accessoires de laboratoire dentaire.

Avant d'apprendre à couler et tailler des modèles utilisés en cabinet dentaire (A) :

5. Rappeler les matériaux le plus couramment utilisés pour la coulée des modèles et leurs applications respectives.
6. Décrire le mode d'utilisation des appareils et des accessoires servant pour la coulée des modèles.
7. Décrire les différentes méthodes utilisées pour la coulée et la taille des modèles.

Avant d'apprendre à fabriquer des porte-empreintes Individuels (B) :

8. Rappeler les matériaux utilisés pour la fabrication de porte-empreintes individuels.
9. Décrire les particularités de fabrication des porte-empreintes individuels en fonction des divers types de prothèses.

Avant d'apprendre à fabriquer des plaques-bases (C) :

10. Rappeler les matériaux utilisés pour la fabrication des plaques-bases.
11. Décrire les techniques de fabrication des plaques-bases.
12. Décrire le mode d'utilisation des appareils et des accessoires servant à la fabrication et à la finition des plaques-bases.

Avant d'apprendre à fabriquer des boudins de cire sur plaques-bases (D) :

13. Rappeler les différentes formes de présentation et les caractéristiques des cires utilisées pour la fabrication des boudins.
14. Décrire les techniques de fabrication des boudins de cire.
15. Décrire le mode d'utilisation des appareils et des accessoires servant à la fabrication des boudins de cire.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à fabriquer des couronnes et des ponts temporaires (E) :

16. Rappeler les matériaux couramment utilisés pour la fabrication des couronnes et des ponts temporaires.
17. Décrire les techniques de fabrication des couronnes et des ponts temporaires.
18. Rappeler l'importance du choix de la couleur du matériau utilisé pour la fabrication des couronnes et des ponts temporaires.
19. Décrire le mode d'utilisation des appareils et des accessoires servant à la fabrication des couronnes et des ponts temporaires.

Avant d'apprendre à fabriquer des protecteurs buccaux et des gouttières (F) :

20. Désigner des situations qui nécessitent le port de protecteurs buccaux et de gouttières.
21. Décrire les techniques de fabrication des protecteurs buccaux et des gouttières.

Avant d'apprendre à nettoyer et à polir des prothèses dentaires (G) :

22. Justifier le besoin de nettoyage et de polissage d'une prothèse en laboratoire dentaire.
23. Désigner les produits de nettoyage et de polissage des prothèses dentaires.
24. Décrire les différentes techniques de nettoyage et de polissage des prothèses dentaires.

MODULE 18 : ASSISTANCE AU FAUTEUIL EN SPÉCIALITÉS

Code : 254588

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer les techniques d'assistance au fauteuil en spécialités** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- En utilisant un mannequin en guise de cliente ou de client au moment de l'application des techniques d'assistance au fauteuil.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de l'ordre des étapes des différentes techniques.
- Utilisation adéquate des appareils.
- Respect des règles d'asepsie, de sécurité et d'éthique professionnelle.
- Respect des principes de la communication.
- Efficacité dans l'exécution des tâches.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Planifier son travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence et ordre appropriés de tous les dossiers dentaires nécessaires en fonction du cahier de rendez-vous ou de la feuille de route.
- Prise des mesures appropriées pour assurer la présence suffisante d'instruments et accessoires stériles en fonction du cahier de rendez-vous ou de la feuille de route.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer la salle de traitement et le matériel.

C. Accueillir la cliente ou le client.

D. Appliquer les techniques d'assistance au fauteuil dans les diverses spécialités.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Disposition appropriée des éléments du dossier en vue de la lecture.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Choix, préparation et disposition appropriés des instruments, des accessoires et du matériel de consommation nécessaires en fonction du type de traitement.
- Montage et installation adéquats des pièces à main et des fraises.
- Disposition appropriée des éléments mobiles de la salle de traitements en fonction de l'accueil et de la sécurité.

- Utilisation des formules de politesse appropriées.
- Pertinence des questions posées en vue de la mise à jour du dossier.

- Installation adéquate de la cliente ou du client.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée tout au long du traitement.
- Anticipation des besoins de l'exécutante en ce qui a trait aux instruments et accessoires à présenter.
- Éclairage adéquat du champ opératoire.
- Présentation et réception adéquates du nécessaire à anesthésie.
- Assistance appropriée au moment de la pose et du retrait de la digue.
- Exécution adéquate des tâches liées à la prise et au développement des radiographies.
- Montage adéquat de la lame de bistouri.
- Exécution adéquate des techniques d'échange d'instruments :
 - moment et rapidité d'exécution;
 - position des doigts;
 - position de l'extrémité active de l'instrument.
- Présentation appropriée des daviers.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Effectuer l'entretien du matériel, de l'équipement et de la salle de traitement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution adéquate et au moment approprié des techniques de succion et d'utilisation de la seringue à eau et à air.
- Préparation, malaxage, consistance et présentation appropriés des matériaux dentaires nécessaires au traitement.
- Garnissage approprié du porte-empreinte en fonction du matériau utilisé.
- Assistance appropriée au moment de la prise d'empreintes.
- Fabrication adéquate des pièces de laboratoire nécessaires en fonction du type de traitement.
- Préoccupation constante du bien-être de la cliente ou du client tout au long du traitement.
- Mise à jour appropriée du dossier en fonction de l'intervention effectuée.
- Prestation de conseils postopératoires appropriés au traitement.

- Élimination adéquate du matériel jetable.
- Détermination adéquate des instruments et des accessoires à stériliser ainsi que du type d'appareil à utiliser.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Préparation adéquate du matériel à stériliser :
 - nettoyage des instruments et accessoires;
 - lubrification des pièces à main;
 - ensachage et étiquetage des instruments ou ordre approprié dans le plateau, selon le cas.
- Application adéquate des procédés de stérilisation.
- Désinfection appropriée du matériel et des accessoires non stérilisables.
- Entretien approprié des systèmes d'évacuation de l'unité dentaire.
- Ordre et propreté de l'aire de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

1. Expliquer l'importance d'avoir en main, au moment opportun, tous les accessoires ayant été fabriqués en laboratoire interne ou externe en vue de divers traitements dentaires.

Avant d'apprendre à préparer la salle de traitements et le matériel (B) :

2. Décrire la technique de préparation de la digue en endodontie.

Avant d'apprendre à exécuter les tâches d'assistance au fauteuil dans les diverses spécialités (D) :

3. Décrire les particularités de la technique d'échange d'instruments en spécialités.
4. Décrire les différentes situations bucco-dentaires pouvant nécessiter une prise d'empreintes.

MODULE 19 : EXÉCUTION DES TÂCHES DU MÉTIER EN DENTISTERIE OPÉRATOIRE, EN ORTHODONTIE ET EN PÉDODONTIE

Code : 254598

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **exécuter les tâches du métier en dentisterie opératoire, en orthodontie et en pédodontie** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un cabinet ou une clinique offrant des traitements de dentisterie opératoire, d'orthodontie et de pédodontie.
- Dans des conditions réelles de travail.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- De façon autonome.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application adéquate des techniques.
- Respect intégral des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Respect des politiques du cabinet et des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect des principes de communication et de travail d'équipe.
- Utilisation adéquate des appareils.
- Manifestation d'esprit d'observation et d'initiative, de maîtrise de soi et de la capacité de s'adapter à toute situation imprévue ou inhabituelle.
- Efficacité dans l'exécution des tâches.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- D. Assister la ou le dentiste dans la prestation de traitements de dentisterie opératoire, d'orthodontie et de pédodontie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Installation adéquate de la cliente ou du client.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée selon la tâche à exécuter.
- Application adéquate des techniques d'assistance suivantes :
 - ajustement de l'appareil, mise en place des films radiographiques et positionnement du cône;
 - développement des films radiographiques;
 - succion et utilisation de la seringue à air et à eau;
 - échange d'instruments;
 - malaxage des ciments dentaires;
 - malaxage des matériaux obturateurs;
 - malaxage des matériaux à empreintes et garnissage du porte-empreinte;
 - coulée et, s'il y a lieu, taille des modèles.
- Utilisation adéquate de la lampe polymérisante et de l'amalgamateur.
- Anticipation des besoins de la ou du dentiste tout au long de l'intervention.
- Éclairage adéquat du champ opératoire tout au long de l'intervention.
- Application adéquate des techniques de prévention suivantes :
 - nettoyage de la partie coronaire des dents;
 - application topique de fluorure;
 - scellement des puits et des fissures;
 - enseignement des méthodes générales et particulières d'hygiène buccale.
- Manifestation d'assurance, de délicatesse et de minutie dans l'application des techniques.
- Préoccupation constante du bien-être de la cliente ou du client.
- Application des techniques d'approche particulières à la pédodontie.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

E. Effectuer l'entretien du matériel, de l'équipement et de la salle de traitement.

F. Participer aux tâches courantes de l'assistante en poste.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Mise à jour appropriée du dossier en fonction du traitement et des soins de prévention effectués ainsi que des politiques de l'établissement.
- Prestation de conseils appropriés en fonction des soins donnés.
- Préparation adéquate des empreintes finales pour le laboratoire externe, s'il y a lieu.

- Prise des précautions appropriées en fonction de la tâche à exécuter.
- Détermination adéquate des instruments et des accessoires à stériliser.
- Préparation adéquate des instruments et des accessoires à stériliser.
- Application adéquate des procédés de stérilisation selon le type d'appareil utilisé.
- Application adéquate des procédés de désinfection en fonction du type de matériel.
- Respect des dispositions de la réglementation relative à la gestion des déchets biomédicaux.
- Économie de temps et de mouvement dans l'exécution des tâches d'entretien.
- Ordre et propreté de l'aire de travail.

- Degré approprié de participation en fonction :
 - des interventions effectuées;
 - des besoins exprimés ou non;
 - des temps libres.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Résumer les objectifs du stage et les exigences de son déroulement.
2. Décrire l'organisation physique et les particularités du lieu de stage.
3. Énumérer les politiques du cabinet et les comparer aux exigences de la formation.
4. Associer chaque membre de l'équipe dentaire au sein du cabinet ou de la clinique au rôle particulier qui lui est assigné.
5. Désigner les particularités de la pratique dans le cabinet ou la clinique en ce qui a trait aux instruments, au matériel et au déroulement des traitements de dentisterie opératoire, d'orthodontie et de pédodontie.
6. Rappeler les dangers inhérents aux négligences en ce qui concerne l'asepsie en cabinet dentaire.

MODULE 20 : EXÉCUTION DES TÂCHES DU MÉTIER EN CHIRURGIE DENTAIRE ET EN PROSTHODONTIE

Code : 254606

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **exécuter les tâches du métier en chirurgie dentaire et en prosthodontie** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un cabinet ou une clinique dentaire offrant des traitements de chirurgie et de prosthodontie.
- Dans des conditions réelles de travail.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- De façon autonome.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application adéquate des techniques.
- Respect intégral des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Respect des politiques de l'établissement et des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect des principes de la communication et du travail d'équipe.
- Utilisation adéquate des appareils.
- Manifestation d'esprit d'observation et d'initiative, de maîtrise de soi et de la capacité de s'adapter à toute situation imprévue ou inhabituelle.
- Efficacité dans l'exécution des tâches.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Planifier son travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Bien-fondé de la planification en fonction des rendez-vous de la journée, des traitements prévus ainsi que des ententes préalables avec la ou le dentiste et l'assistante en poste.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer la salle de traitement et le matériel.

C. Accueillir la cliente ou le client.

D. Assister la ou le dentiste dans la prestation de traitements de chirurgie dentaire et de prosthodontie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Choix approprié des instruments, des accessoires et du matériel de consommation nécessaires en fonction :
 - du type de traitement ou de l'étape, selon le cas;
 - de l'histoire médicale de la cliente ou du client;
 - des données du dossier.
- Disposition appropriée des instruments, des accessoires et du matériel de consommation en fonction :
 - du type de traitement ou de l'étape, selon le cas;
 - des directives ou des habitudes de la ou du dentiste;
 - de l'économie de temps et de mouvement.
- Disposition appropriée des éléments du dossier et des radiographies.

- Utilisation des formules de politesse appropriées à l'arrivée et au départ de la cliente ou du client.
- Pertinence des questions posées en vue de la mise à jour de l'histoire médicale de la cliente ou du client.

- Installation adéquate de la cliente ou du client.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée en fonction de la tâche à exécuter.
- Anticipation des besoins de la ou du dentiste.
- Éclairage adéquat du champ opératoire tout au long de l'intervention.
- Exécution adéquate des tâches liées à la prise et au développement des radiographies.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Effectuer l'entretien du matériel, de l'équipement et de la salle de traitement.

F. Participer aux tâches courantes de l'assistante en poste.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application adéquate des techniques suivantes :
 - préparation, présentation et réception du nécessaire à anesthésie;
 - succion et utilisation de la seringue à air et à eau;
 - échange d'instruments;
 - montage de la lame de bistouri;
 - positionnement de l'aiguille sur la pince hémostatique;
 - manipulation des matériaux à empreintes et des ciments chirurgicaux;
 - coulée et taille des modèles;
 - fabrication des pièces de laboratoire nécessaires.
- Préoccupation constante du bien-être de la cliente ou du client.
- Mise à jour appropriée du dossier en fonction du traitement effectué et des politiques de l'établissement.
- Prestation de conseils appropriés en fonction du traitement effectué.

- Prise des précautions appropriées en fonction de la désinfection ou de la stérilisation.
- Détermination adéquate des instruments et des accessoires à stériliser.
- Préparation adéquate des instruments et des accessoires à stériliser.
- Application adéquate des procédés de stérilisation en fonction du type d'appareil utilisé.
- Application adéquate des procédés de désinfection en fonction du type de matériel.
- Respect des dispositions de la réglementation relative à la gestion des déchets biomédicaux.
- Économie de temps et de mouvement dans l'application des techniques d'entretien.
- Ordre et propreté de l'aire de travail.

- Degré approprié de participation en fonction :
 - des interventions effectuées;
 - des besoins exprimés ou non;
 - des temps libres.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Résumer les objectifs du stage et les exigences de son déroulement.
2. Décrire l'organisation physique et les particularités du lieu de stage.
3. Énumérer les politiques du cabinet ou de la clinique et les comparer aux exigences de la formation.
4. Associer chaque membre de l'équipe dentaire au sein du cabinet ou de la clinique au rôle particulier qui lui est assigné.
5. Désigner les particularités de la pratique dans le cabinet en ce qui a trait aux instruments, au matériel et au déroulement des traitements de chirurgie et de prosthodontie.
6. Rappeler les dangers inhérents aux négligences en ce qui concerne l'asepsie en cabinet dentaire.

MODULE 21 : EXÉCUTION DES TÂCHES DU MÉTIER EN ENDODONTIE ET EN PARODONTIE

Code : 254614

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **exécuter les tâches du métier en endodontie et en parodontie** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un cabinet ou une clinique dentaire offrant des traitements d'endodontie et de parodontie.
- Dans des conditions réelles de travail.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- De façon autonome.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application adéquate des techniques.
- Respect intégral des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Respect des politiques du cabinet et des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect des principes de la communication et du travail d'équipe.
- Utilisation adéquate des appareils.
- Manifestation d'esprit d'observation et d'initiative, de maîtrise de soi et de la capacité de s'adapter aux situations imprévues ou inhabituelles.
- Efficacité dans l'exécution des tâches.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Planifier son travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Bien-fondé de la planification en fonction des rendez-vous de la journée, des traitements prévus ainsi que des ententes préalables avec la ou le dentiste et l'assistante en poste.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Préparer la salle de traitement et le matériel.

C. Accueillir la cliente ou le client.

D. Assister la ou le dentiste dans la prestation de traitements d'endodontie et de parodontie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Choix approprié des instruments, des accessoires et du matériel de consommation nécessaires en fonction :
 - du type de traitement ou de l'étape, selon le cas;
 - de l'histoire médicale de la cliente ou du client;
 - des données du dossier.
- Disposition appropriée des instruments, des accessoires et du matériel de consommation en fonction :
 - du type de traitement ou de l'étape, selon le cas;
 - des directives ou des habitudes de la ou du dentiste;
 - de l'économie de temps et de mouvement.
- Disposition appropriée des éléments du dossier et, s'il y a lieu, des radiographies.

- Utilisation des formules de politesse appropriées à l'arrivée et au départ de la cliente ou du client.
- Pertinence des questions posées en vue de la mise à jour de l'histoire médicale de la cliente ou du client.

- Installation adéquate de la cliente ou du client.
- Application des mesures d'asepsie et de sécurité appropriées.
- Adoption et maintien d'une position de travail appropriée selon la tâche à exécuter.
- Anticipation des besoins de la ou du dentiste.
- Éclairage adéquat du champ opératoire.
- Exécution adéquate des tâches liées à la prise et au développement des radiographies.
- Application adéquate des techniques suivantes :
 - préparation, présentation et réception du nécessaire à anesthésie;
 - préparation de la digue;
 - succion et utilisation de la seringue à air et à eau;
 - échange d'instruments;
 - montage de la lame de bistouri;

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Effectuer l'entretien du matériel, de l'équipement et de la salle de traitement.

F. Participer aux tâches courantes de l'assistante en poste.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- manipulation des ciments dentaires et chirurgicaux;
- positionnement de l'aiguille sur la pince hémostatique.
- Préoccupation constante du bien-être de la cliente ou du client.
- Mise à jour appropriée du dossier en fonction du type de traitement effectué et des politiques de l'établissement.
- Prestation de conseils postopératoires appropriés en fonction de l'intervention effectuée.

- Prise des précautions appropriées à la désinfection ou à la stérilisation, selon le cas.
- Détermination adéquate des instruments et des accessoires à stériliser.
- Préparation adéquate des instruments et des accessoires à stériliser.
- Application adéquate des procédés de désinfection en fonction du type de matériel.
- Application adéquate des procédés de stérilisation en fonction du type d'appareil utilisé.
- Respect des dispositions de la réglementation relative à la gestion des déchets biomédicaux.
- Économie de temps et de mouvement dans l'exécution des tâches d'entretien.
- Ordre et propreté de l'aire de travail.

- Degré approprié de participation en fonction :
 - des interventions effectuées;
 - des besoins exprimés ou non;
 - des temps libres.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Résumer les objectifs du stage et les exigences de son déroulement.
2. Décrire l'organisation physique et les particularités du lieu de stage.
3. Énumérer les politiques particulières au lieu de stage et les comparer aux exigences de la formation.
4. Associer chaque membre de l'équipe dentaire au sein du cabinet ou de la clinique au rôle particulier qui lui est assigné.
5. Distinguer les particularités de la pratique dans le cabinet ou la clinique en ce qui a trait aux instruments, au matériel et au déroulement des traitements d'endodontie et de parodontie.
6. Rappeler les dangers inhérents aux négligences en ce qui concerne l'asepsie en cabinet dentaire.

MODULE 22 : EXÉCUTION DE L'ENSEMBLE DES TÂCHES DU MÉTIER EN CABINET DENTAIRE

Code : 254626

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence particulière permettant d'**exécuter l'ensemble des tâches du métier en cabinet dentaire** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'organisation physique et les politiques du cabinet ainsi que les particularités du travail.
- Appliquer les diverses techniques liées à l'assistance au fauteuil, à la prévention, au contrôle de la contamination et à l'entretien de l'équipement.
- Collaborer au bon fonctionnement du cabinet.
- Évaluer sa capacité de travailler au sein d'une équipe dentaire.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux particularités du milieu de stage

- Participer à une rencontre d'accueil dans le but de prendre connaissance de l'organisation physique et des politiques du cabinet ainsi que du rôle et des responsabilités de chacun des membres de l'équipe dentaire.
- En présence de l'enseignante, participer à une rencontre avec la ou le dentiste et l'assistante en poste dans le but d'informer ces personnes des attentes liées à sa formation ainsi que des aspects qui devront être évalués au cours du stage. Utiliser à cette fin les données de l'objectif ainsi que la grille de suivi préparée par l'enseignante.
- Entreprendre la rédaction de son journal de bord en y indiquant les politiques de l'établissement, les particularités observées compte tenu de ses expériences précédentes, ses sentiments et son degré d'aise par rapport à l'équipe dentaire et à l'environnement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Participation aux tâches de l'assistante en poste**

- En utilisant l'agenda du cabinet, planifier avec la ou le dentiste et l'assistante en poste un horaire permettant d'exécuter une variété de tâches d'assistance au fauteuil ainsi que les tâches de prévention relevant de l'assistante dentaire. Présenter cette planification à l'enseignante.
- En collaboration avec l'assistante en poste, exécuter les tâches d'assistance au fauteuil et de prévention selon l'horaire établi, tout en partageant les tâches connexes.
- Rédiger son journal de bord en tenant compte des aspects suivants : appareils et leur utilisation; préparation du matériel; matériaux dentaires utilisés; tâches exécutées (assistance au fauteuil, prévention, désinfection, stérilisation, entretien de l'équipement, autres); composition de la clientèle; communication; faculté d'adaptation aux diverses clientèles et au milieu de travail; remarques positives et négatives reçues; relation entre la formation reçue à l'école et l'expérience de travail. Remettre son journal de bord à l'enseignante.
- Remplir sa grille de suivi selon les directives reçues et s'assurer que la ou le dentiste et l'assistante en poste ont rempli la leur.
- Participer à une rencontre avec la ou le dentiste, l'assistante en poste et l'enseignante dans le but de faire le point sur la progression de l'apprentissage. Comparer à cette fin les grilles de suivi respectives, en discuter et établir, le cas échéant, des modalités de formation corrective.

PHASE 3 : **Intégration à l'équipe dentaire**

- Planifier quotidiennement son travail en ayant soin de s'assurer de connaître la routine de chaque traitement.
- Exécuter, de façon autonome, toutes les tâches de la fonction de travail de l'assistante dentaire. Vérifier régulièrement auprès de la ou du dentiste son degré de satisfaction par rapport aux tâches exécutées ainsi qu'aux relations avec la clientèle et l'équipe dentaire. Consulter aussi l'assistante en poste pour obtenir une appréciation de son travail relativement aux tâches connexes.
- Rédiger son journal de bord en fonction des aspects suivants : tâches exécutées; progrès constatés dans l'exécution de ses tâches (rythme, qualité, anticipation, autonomie) ainsi que dans sa capacité de communiquer et de s'adapter aux diverses clientèles et au milieu de travail; respect des politiques de l'établissement et des règles de l'éthique professionnelle; acceptation des remarques; contribution apportée au bon fonctionnement du cabinet; changement de perception entre le début et la fin du stage. Remettre son journal de bord à l'enseignante.
- Remplir sa grille de suivi selon les directives reçues et s'assurer que les responsables du suivi dans le cabinet dentaire ont rempli la leur.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 4 : **Évaluation de son expérience de stage**

- Participer à une rencontre avec la ou le dentiste, l'assistante en poste et l'enseignante dans le but de comparer les grilles de suivi respectives.
- En utilisant son journal de bord, sa grille de suivi ainsi que les remarques des membres de l'équipe dentaire et de l'enseignante, rédiger un résumé de son expérience de stage. Remettre ce résumé à l'enseignante.
- Rencontrer individuellement l'enseignante dans le but de faire le point sur ses expériences de stage et sur ses préférences en ce qui concerne le travail.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer que le lieu de stage choisi répond aux exigences de l'objectif.
- S'assurer que la ou le dentiste connaît bien le contenu de l'objectif et des ses exigences en ce qui a trait aux tâches que l'élève stagiaire doit exécuter et au suivi de l'apprentissage.
- S'assurer que l'assistante en poste dans le cabinet accepte de bonne grâce d'être jumelée à l'élève stagiaire et de se conformer aux exigences de l'objectif.
- Rédiger, avant le début du stage, une grille de suivi comportant tous les aspects à évaluer au cours du stage. Remettre une copie de cette grille à l'élève stagiaire et aux personnes responsables du suivi dans le cabinet (dentiste et assistante en poste).
- S'assurer que l'élève stagiaire comprend bien le contenu de sa grille de suivi et est en mesure de la présenter adéquatement aux personnes responsables du suivi dans le cabinet.
- Assister à la présentation par l'élève de sa grille de suivi aux personnes responsables du suivi dans le cabinet.
- S'assurer que l'élève stagiaire a la possibilité d'exécuter la plus grande variété possible de tâches en fonction des activités du cabinet.
- S'assurer que l'élève rédige régulièrement son journal de bord et remplit sa grille de suivi au moment opportun.
- Assurer le suivi de l'élève par des visites fréquentes, de façon à éviter l'accumulation de problèmes et à planifier rapidement, si nécessaire, des activités d'apprentissage correctif.
- S'assurer de la disponibilité des personnes responsables du suivi de l'élève dans le cabinet au moment désigné pour les rencontres de suivi et d'évaluation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Participe aux rencontres et manifeste de l'intérêt.
 - Se soucie du décorum, des convenances et des règles de l'étiquette au moment des rencontres.
 - S'efforce de présenter clairement la grille de suivi et s'assure que les personnes responsables du suivi dans le cabinet comprennent bien ce qu'on attend d'elles.
 - Rédige son journal de bord en fonction des aspects indiqués dans l'objectif.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :**
- Se soucie des données de l'objectif tout en démontrant de la souplesse au moment de la planification.
 - Manifeste du jugement et de l'initiative dans l'organisation de son travail.
 - Manifeste de l'intérêt pour les tâches à accomplir et se soucie d'un partage équitable des tâches connexes avec l'assistante en poste.
 - S'efforce d'appliquer adéquatement les diverses techniques.
 - Se soucie constamment de l'application des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité dans l'exécution de ses tâches.
 - S'efforce de communiquer adéquatement avec la clientèle ainsi qu'avec les membres de l'équipe dentaire et de respecter les règles de l'éthique professionnelle.
 - Accepte de rédiger son journal de bord et sa grille de suivi en fonction des données de l'objectif et des directives reçues.
 - Participe activement à la rencontre.
- PHASE 3 :**
- Manifeste du jugement, de l'initiative et le souci de l'efficacité dans la planification et l'organisation de son travail.
 - S'efforce d'exécuter toutes ses tâches selon les techniques apprises et les particularités de chaque traitement.
 - Est attentive aux besoins exprimés ou non par la ou le dentiste au cours des divers traitements, tente d'y répondre adéquatement et s'assure régulièrement de sa satisfaction.
 - Se soucie constamment du bien-être de la clientèle, de l'image du cabinet et du respect des règles de l'éthique professionnelle.
 - S'efforce de communiquer adéquatement avec la clientèle et avec les membres de l'équipe dentaire.
 - Manifeste un souci constant pour l'application des mesures d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
 - Rédige son journal de bord en utilisant les données de l'objectif et remplit sa grille de suivi.
- PHASE 4 :**
- Participe activement à la rencontre.
 - Rédige le résumé demandé.
 - Accepte de discuter avec l'enseignante des conclusions de son expérience de stage.

